# Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Midi-Quercy

Séminaire - 02/ 07/ 2019

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# Ordre du jour

- Matin : présentations d'éléments de diagnostic thématiques et d'une synthèse transversale
- Après-midi : ateliers par groupes

# Plan de la présentation

- **Informations sur les SCoT**
  - Qu'est ce qu'un SCoT ?
  - Le contenu du SCoT et son élaboration
- **Avancement de la démarche**
- **Zoom sur les compléments apportés au diagnostic :** ressource en eau, analyse de la consommation foncière, mobilités
- **Synthèse transversale des analyses thématiques du diagnostic et de l'état initial de l'environnement**
  - Les modes de développement
  - La gestion de l'espace
  - L'équilibre du territoire
  - L'économie des flux
  - Le bien-être et l'art de vivre sur le territoire

# Éléments de cadrage

- Qu'est-ce qu'un SCoT ?

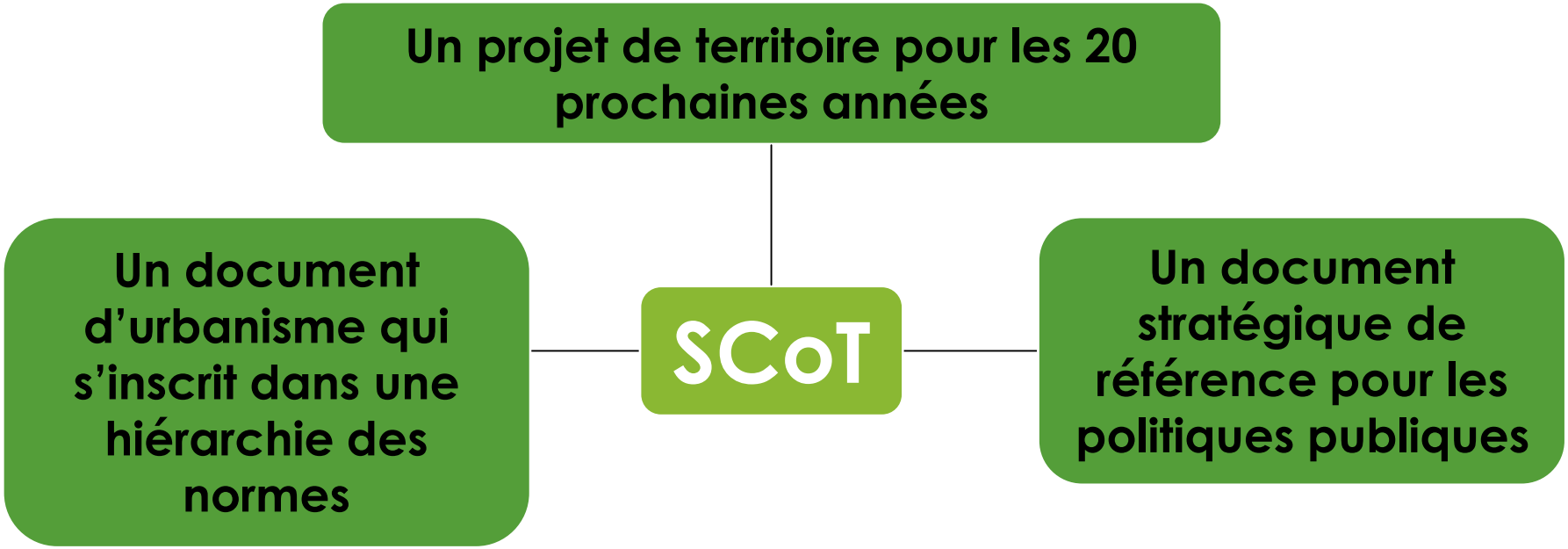

# Le contenu du SCoT et son élaboration



## Les temps du SCOT

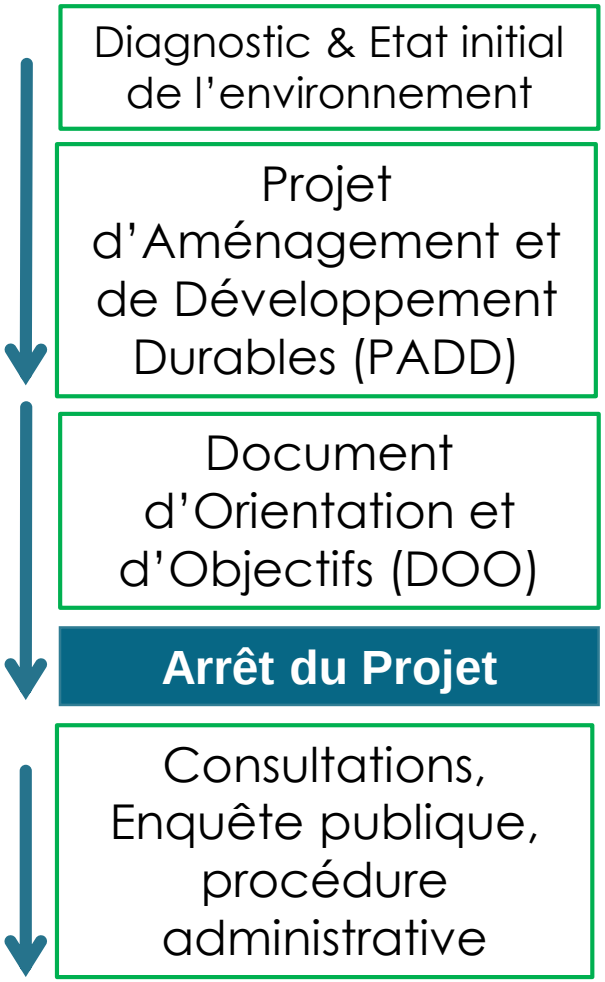


*Analyses : comment fonctionne le territoire, tendances à l'œuvre, besoins, enjeux, risques, opportunités…*

*Choix d'un positionnement et des objectifs stratégiques correspondant au mode de développement futur choisi*

***Document opposable**, dans un rapport de compatibilité, qui précise les actions à mettre en œuvre pour donner corps à la stratégie du PADD*

*Avis des Personnes Publiques Associées, CDPENAF*
*Procédure administrative*

# Les documents du SCoT et son élaboration

## Les temps du SCOT

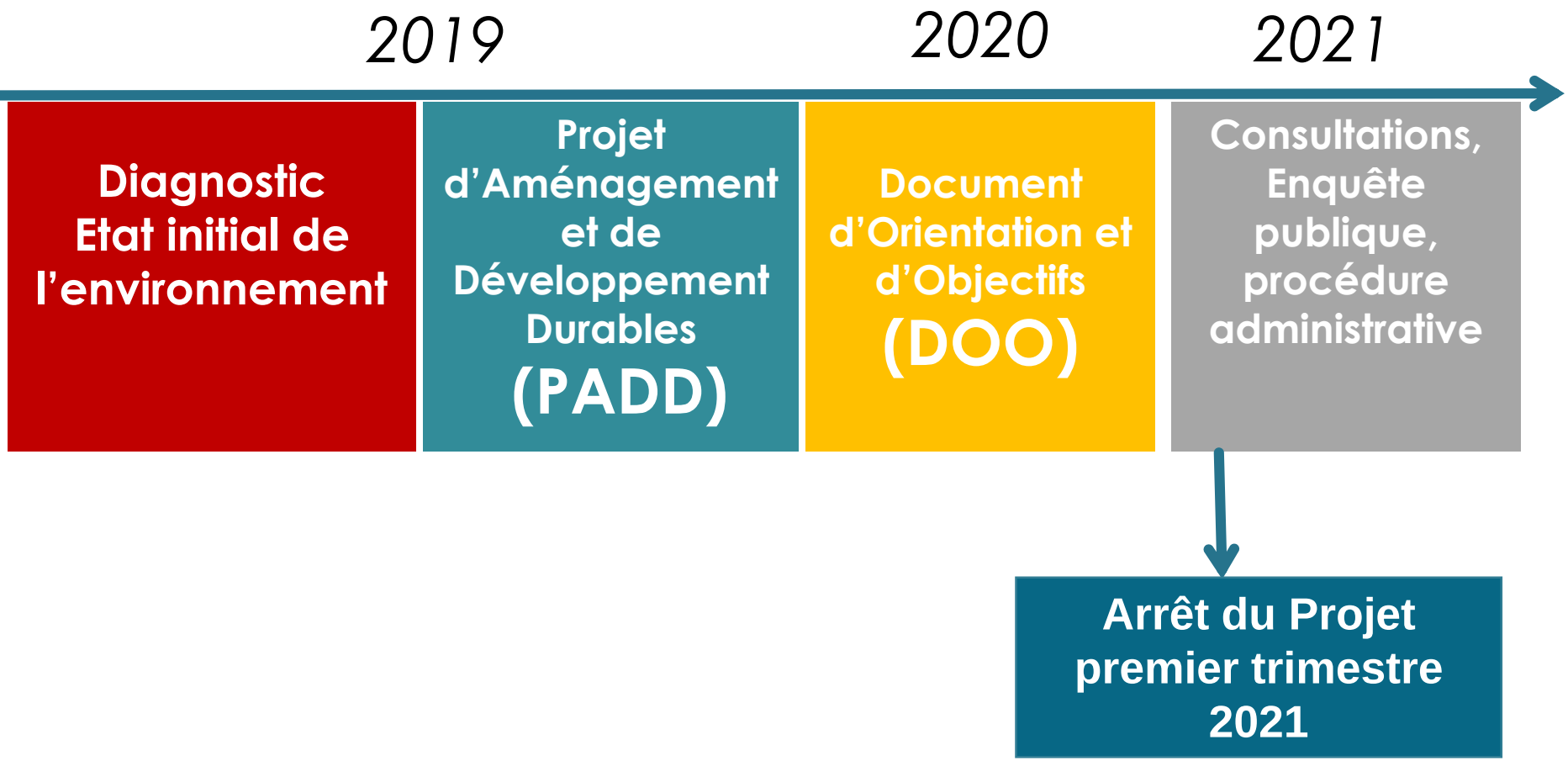

# Avancement de l'élaboration du SCOT

## PHASE DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT

- **Réunion de lancement** - 7 décembre 2018 - Réalville
- **COPIL 1** - 2 avril 2019 : paysage, démographie, habitat, agriculture, occupation de l'espace – Saint-Cirq
- **Réunions thématiques 2019 :**
  - Agriculture : 9 avril, Septfonds
  - Eau : 7 mai, Albias
- **Rencontres territoriales 2019** - 27 et 28 mai : Enjeux et projets des communes
- **COPIL 2** - 18 juin 2019 : économie, services et équipements, biodiversité, risques naturels, pollutions et nuisances, énergie-climat

# Eléments de cadrage

## La ressource en eau

# Réseau hydrographique

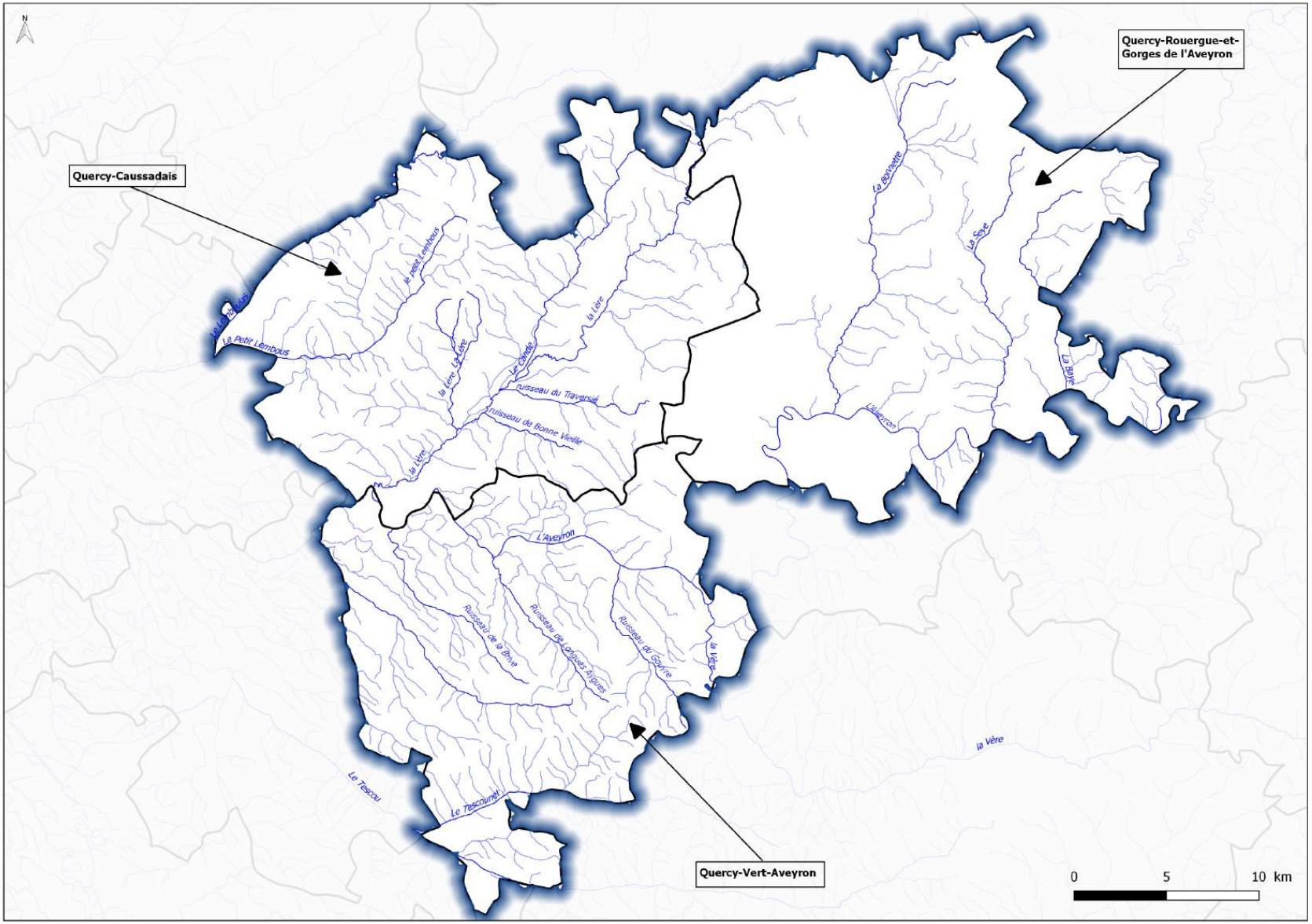

# Ressource en eau : aspect quantitatif

## Une ressource contrainte et qui risque de l'être davantage en 2050

- Territoire en Zone de Répartition des Eaux (ZRE AP 94-1487 du 22/08/1994 et ZRE bassin de la Garonne de St Gaudens à l'amont de Langon)

- Effets du changement climatique sur les débits naturels d'étiage (réduction de moitié pour ensemble du bassin Adour-Garonne)

- Enjeux importants de la gestion quantitative de l'eau Nombreuses pressions agricoles et non agricoles sur les aires d'alimentation de captage et les retenues collinaires, disparités des besoins en eau sur le territoire vis-à-vis des modes d'agricultures présents (grandes cultures/petites parcelles en bio). Des prélèvements liés à divers usages : eau potable, prélèvements agricoles et industriels, irrigation, etc

- 12 périmètres de protection et de captage d'eau potable validés par arrêté préfectoral

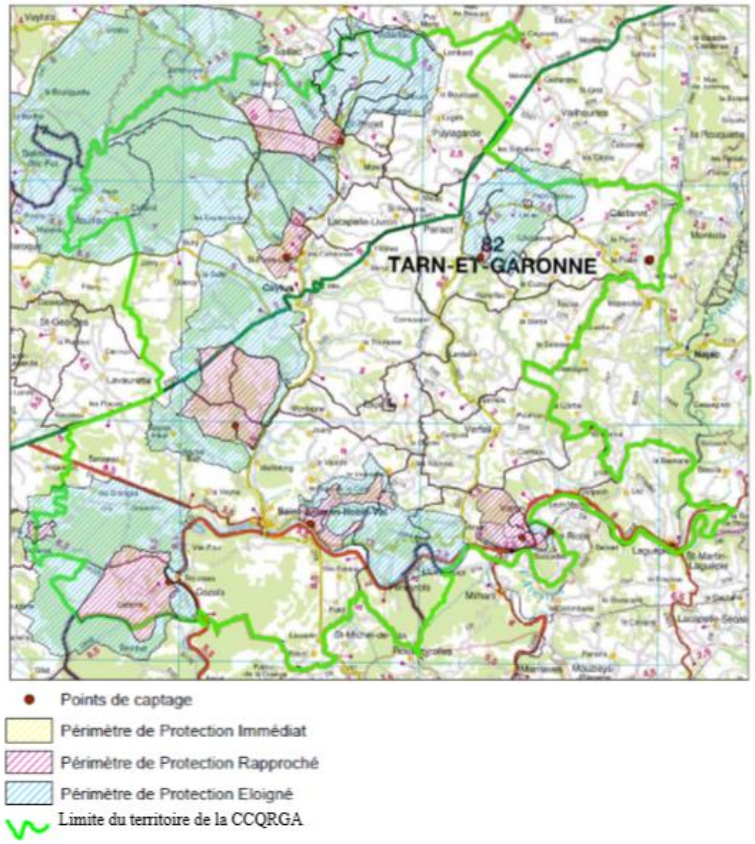


Exemple des périmètres pour les captages du territoire CCQRGA

# Ressource en eau : enjeu qualitatif

**Qualité des eaux de surface hétérogène à l'échelle du territoire :**

- Etat écologique variable : médiocre en partie Est, bon en partie Nord et moyen sur le reste du territoire
- Etat chimique : Globalement bon sur l'ensemble du territoire, hormis au sud

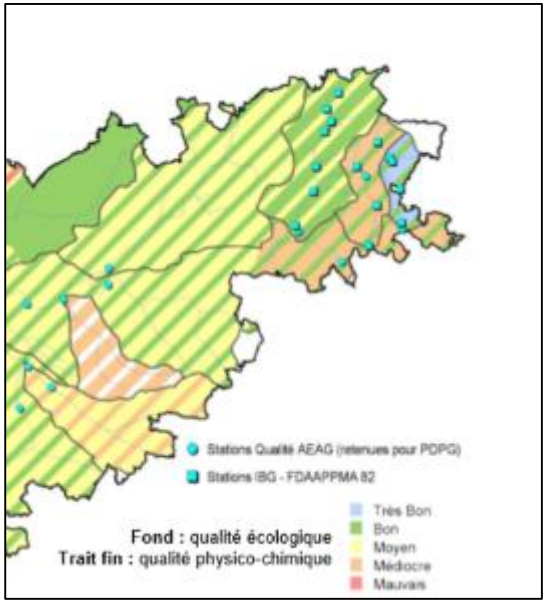


Source : *Plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicole*

**Vulnérabilités :**

- Zones vulnérables à la pollution par les nitrates agricoles (partie Est du territoire principalement)
- Zone sensible à l'eutrophisation (Aveyron et affluents (hors Céron et Vère)

# Usages

**Usage fort de l'eau (et du patrimoine bâti associé) lié aux activités de pleine nature et de tourisme des Gorges de l'Aveyron**

- **Pôle pleine nature des Gorges Aveyron**, situé à l'échelle du territoire de la CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, mais coordonné par le PETR -> développement et structuration des activités de pleine nature

## 6 axes de travail

- Structuration des aménagements et des équipements
- Valorisation et diversification de l'offre
- Préservation environnementale
- Education au sport, santé et vie sociale
- Communication et commercialisation
- Mise en réseau et évaluation

**Exemples d'action réalisées et en cours :**
Achats d'équipement (kayak, canoé, etc), création festival des sports de pleines natures, création de parcours de pêche, parcours d'interprétations sur les Zones Humides

- **Besoins identifiés sur le territoire : préserver les milieux, protéger et sécuriser la ressource; biodiversité, espaces de mobilités et continuités écologiques, meilleur équilibre quantitatif de la ressource en eau (été avec l'étiage et les prélèvements autres usages)**

# Trame bleue

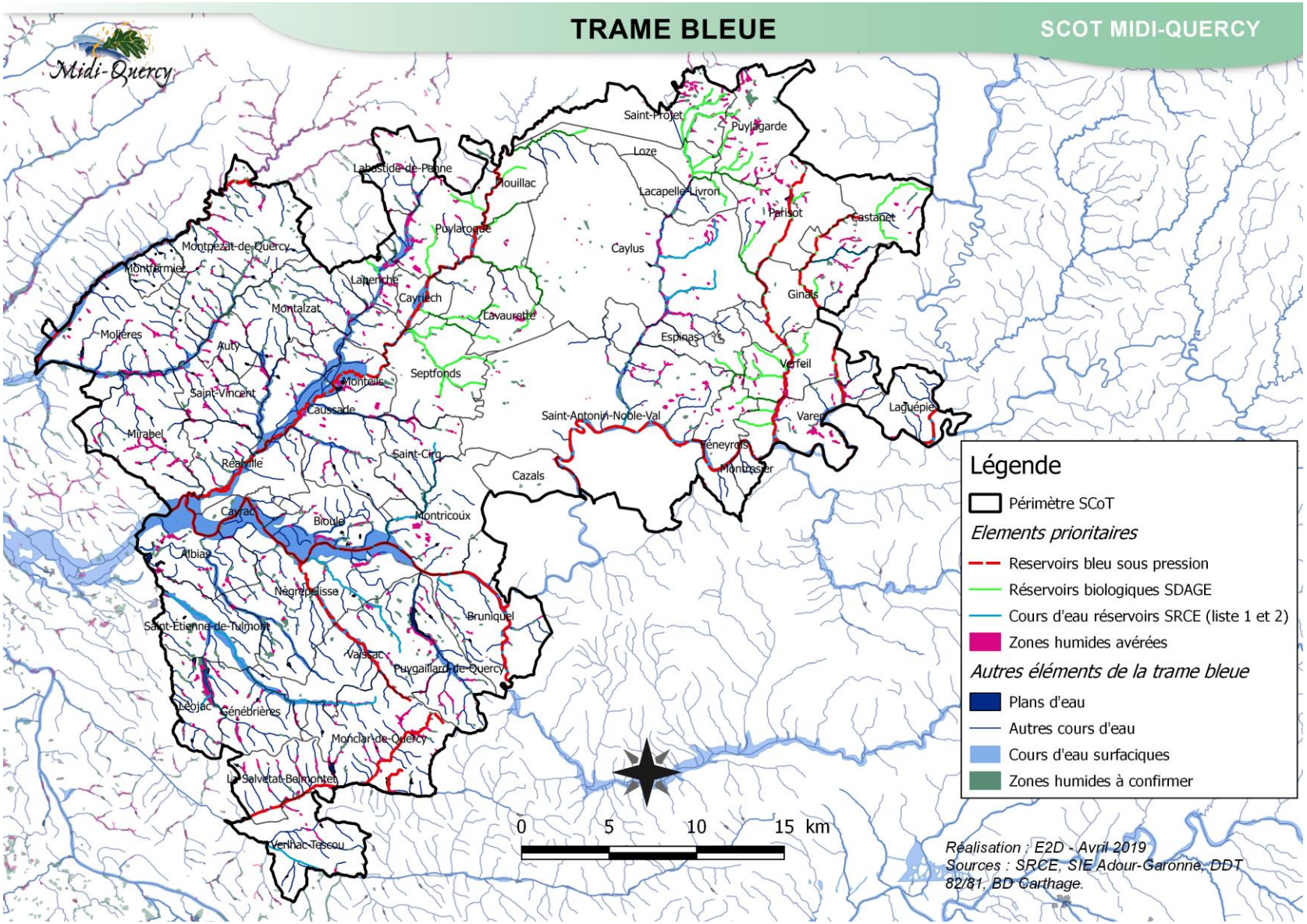
TRAME BLEUE
SCOT MIDI-QUERCY
Midi-Quercy
Saint-Projet
Puylagarde
Loze
Labastide-de-Penne
Mouillac
Lacapelle-Livron
Parisot
Castanet
Montpezat-de-Quercy
Puylaroque
Caylus
Montfermier
Lamenche
Cayriech
Ginals
Montalzat
Lavaurette
Molières
Espinas
Auty
Septfonds
Verfeil
Saint-Vincent
Montells
Caussade
Saint-Antonin-Noble-Val
Varen
Laguépie
Mirabel
Réalville
Saint-Cirq
Féneyrols
Montmaur
Cazals
Cayrac
Bioule
Montricoux
Albias
Négrepelisse
Bruniquel
Saint-Etienne-de-Tulmont
Valeilac
Puygaillard-de-Quercy
Lojac
Génébrières
Monclar-de-Quercy
La Salvetat-Belmontet
Verlhac-Tescou
0
5
10
15 km
Légende
Périmètre SCoT
Elements prioritaires
Reservoirs bleu sous pression
Réservoirs biologiques SDAGE
Cours d'eau réservoirs SRCE (liste 1 et 2)
Zones humides avérées
Autres éléments de la trame bleue
Plans d'eau
Autres cours d'eau
Cours d'eau surfaciques
Zones humides à confirmer
Réalisation : E2D - Avril 2019
Sources : SRCE, SIE Adour-Garonne, DDT 82/81, BD Carthage.

# Enjeux de la conservation et préservation des zones humides

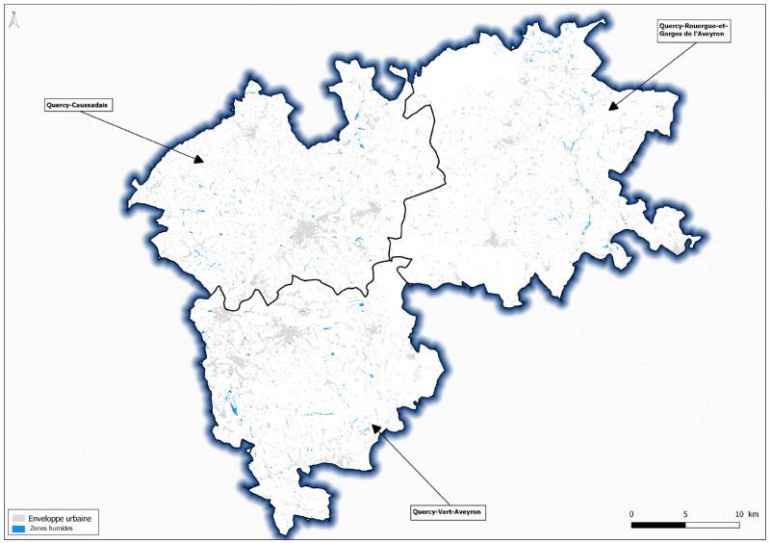


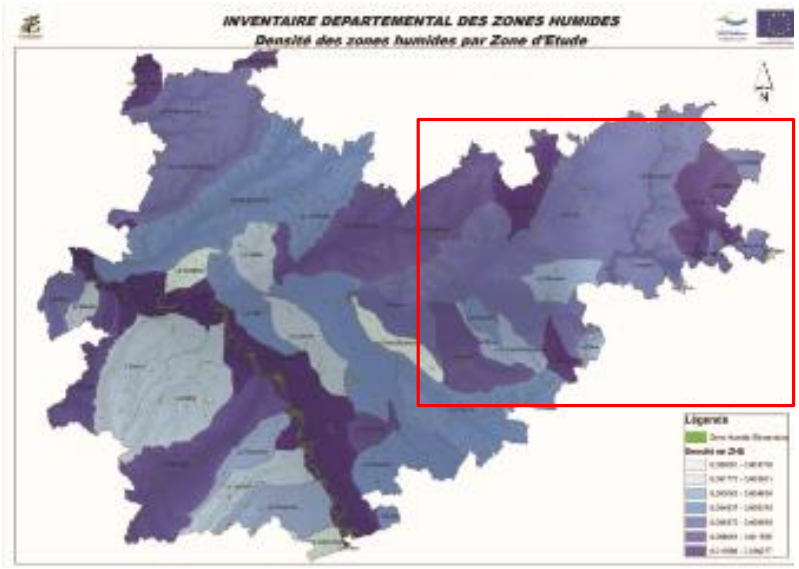


**Les zones humides jouent un rôle prépondérant dans la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.**

**Sur le territoire, connaissance ni uniforme ni exhaustive (PPG en cours à l'échelle de l'Aveyron aval et PPG existant pour le Quercy Rouergue et les Gorges de l'Aveyron).**

**Un nombre évalué de 890 zones humides dans le cadre de l'inventaire départemental par le Conseil Départemental 82.**

# Enjeux de la conservation et préservation des zones humides

Pour le Quercy Rouergue et les Gorges de l'Aveyron : mise en place d'une planification territoriale de gestion des ZH (2018-2022) et PPG (volet restauration des ZH)

- Une des régions les plus riches en ZH sur le département du Tarn et Garonne (421 sites – 327 ha)
- ZH en fond de vallée encaissée et en tête de bassins

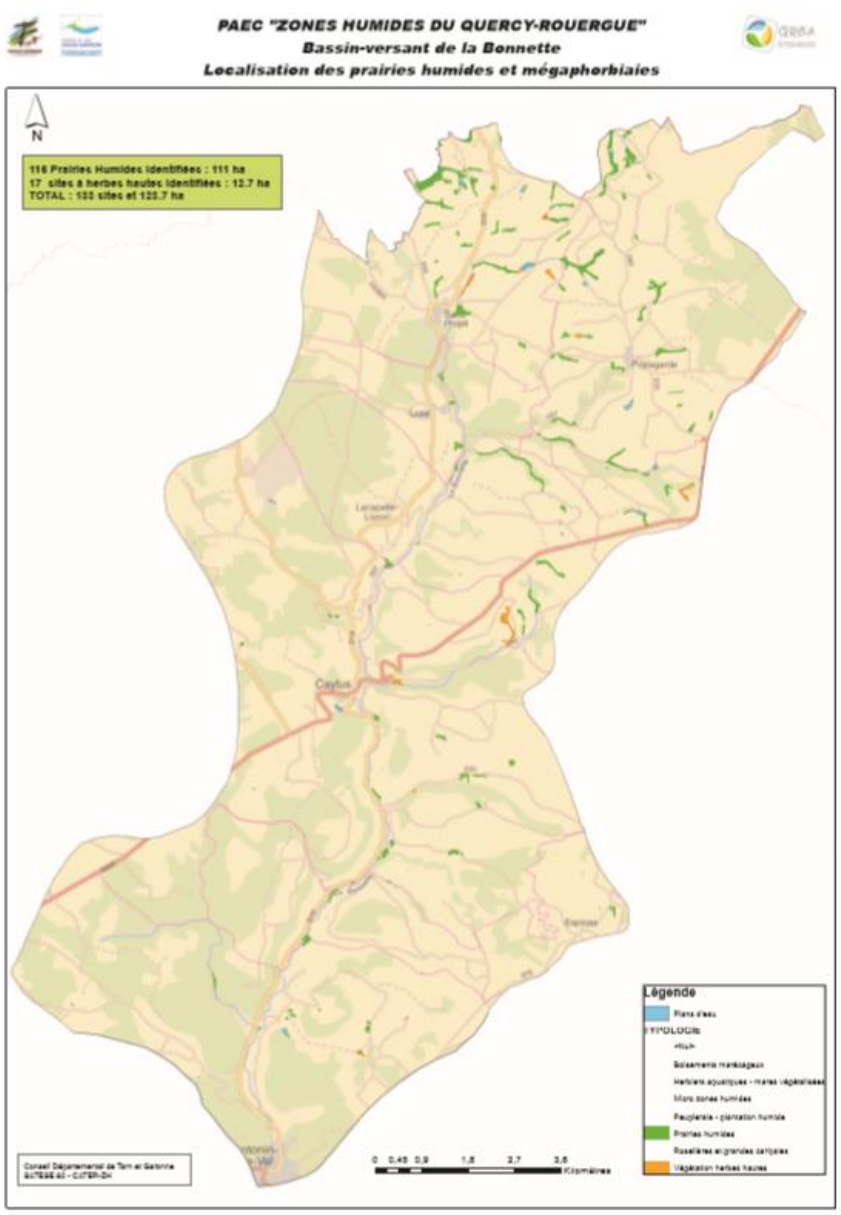


Source : *Plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicole*

# Enjeux de la conservation et préservation des zones humides

Pour le Quercy Rouergue et les Gorges de l'Aveyron : mise en place d'une planification territoriale de gestion des ZH (2018-2022) et PPG (volet restauration des ZH)

- Une des régions les plus riches en ZH sur le département du Tarn et Garonne (421 sites – 327 ha)
- ZH en fond de vallée encaissée et en tête de bassins

Exemple d'une action détaillée de restauration d'une zone humide par la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron : inventaire des zones humides, hiérarchisation selon les enjeux, intégration des travaux + chiffrage dans le PPG, Avant Projet Détaillé des travaux, réalisation des travaux

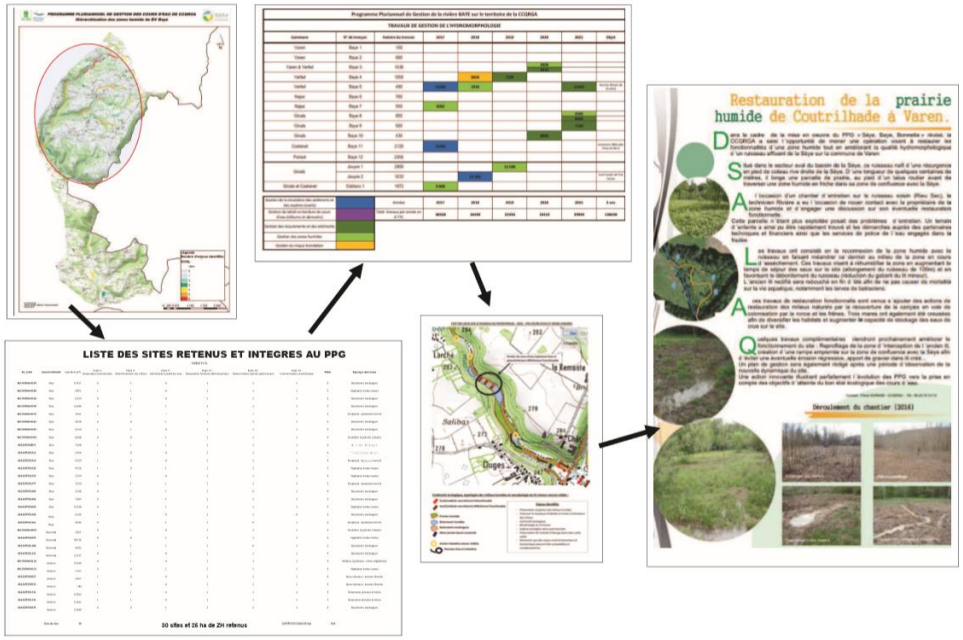


## Volet zones humides du PPG :

- 1 - Restaurer la qualité hydromorphologique des cours d'eau
- 2- Limiter la fermeture des milieux riverains
- 3- Améliorer la qualité des eaux de surface
- 4- Restaurer la capacité de stockage en eau du bassin versant
- 5- Préserver, restaurer, valoriser les milieux naturels patrimoniaux
- 6- Sensibiliser, informer la population

# Enjeux de la conservation et préservation des zones humides

## Menaces :

- Modification du fonctionnement hydraulique de la zone humide comme le drainage, modification des berges et digues, remblais et déblais
- Erosion de la biodiversité des ZH en lien direct avec la déprise agricole sur les parcelles les plus difficiles à exploiter, évolution des prairies vers boisement
- Surpâturage ou sous pâturage, sur piétinement des prairies (pratiques culturales pour agrandissement des exploitations), traitement et fertilisation/pesticides

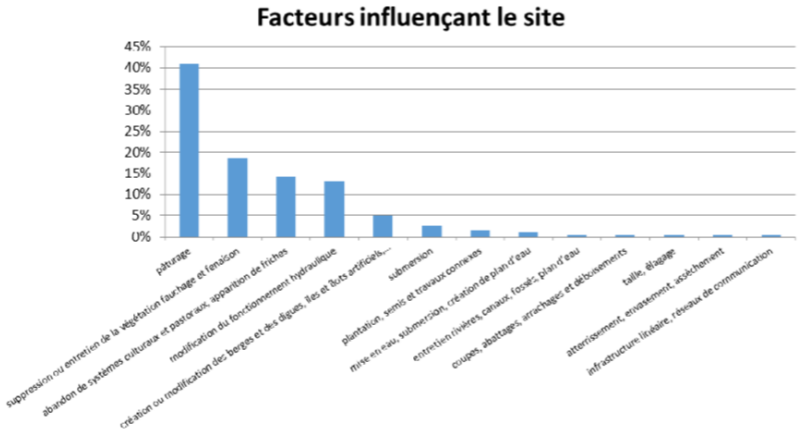


## Enjeux :

- Dans les secteurs où on a la connaissance des ZH : ouverture à l'urbanisation en dehors des zones sensibles (mesures d'évitement)
- Dans les secteurs où les zones à dominante humide sont importantes, éviter toute imperméabilisation et drainage sans évaluer les incidences au regard de la priorité des Zones Humides et au regard des parties du territoire pouvant jouer un rôle d'expansion de crues – éviter la fermeture des milieux
- Dans les secteurs où on n'a pas la connaissance des ZH : prescriptions pour que les documents d'urbanisme inventorient les ZH

# Gérer les risques, anticiper les vulnérabilités

- PPRI du Bassin de l'Aveyron, PPRI du bassin du Tarn
- 45 communes traversées par le PPRI Aveyron et 16 par le PPRI du bassin du Tarn
- Sur le reste du territoire, connaissances via l'Atlas Zone Inondable Aveyron (AZI) : 47 communes identifiées dans l'AZI
- Pas de Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)

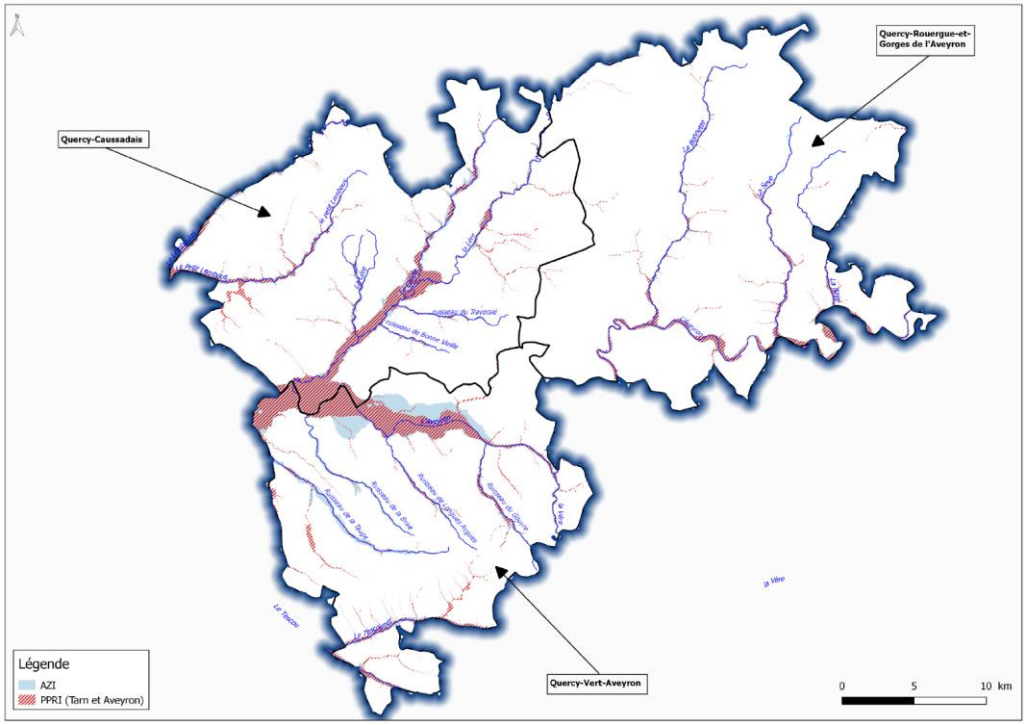


**Enjeux :**

- Limitation du développement urbain sur les secteurs soumis au risque inondation
- Préconisations à travers les documents d'urbanisme concernant l'imperméabilisation des sols, l'infiltration à la parcelle – utilisation du coefficient de pleine terre dans les secteurs à enjeu
- Dans les secteurs non couverts par un PPRI approuvé, s'appuyer sur les données disponibles (PPRI en cours, PSS, AZI) pour mener les réflexions de développement

# Gérer les risques, anticiper les vulnérabilités

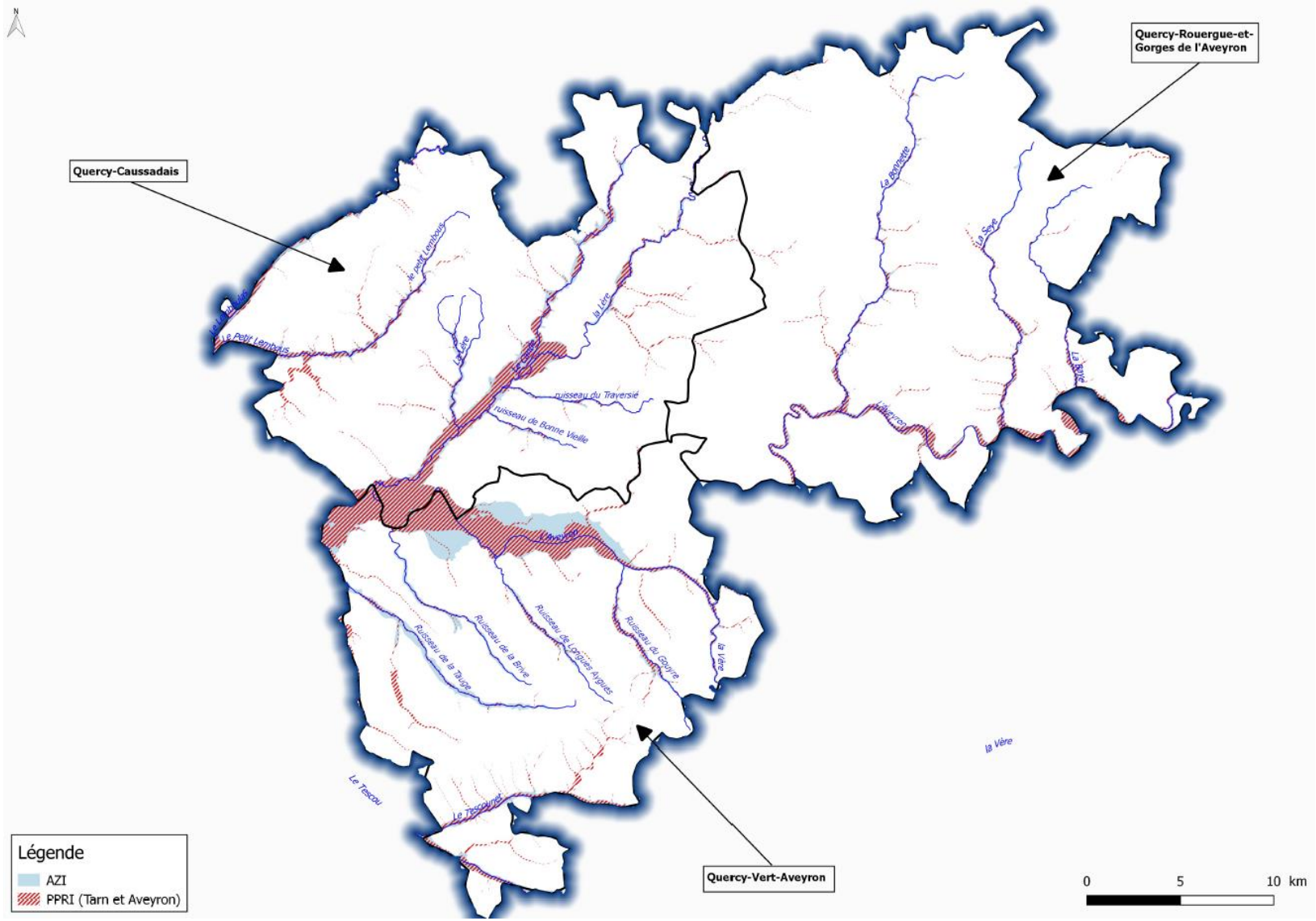

# Outils de gestion de l'eau

## Existant :

- SDAGE Adour Garonne sur l'intégralité du territoire
- Pas de SAGE sur le territoire

- Contrat de rivière (limite Est du territoire):

*Contrat Cerou Vère (2014-2018); contrat Viaur et contrat Aveyron amont*

*Source : SAGE Dreal Occitanie*

- Pas de Syndicat mixte de bassin présent sur le territoire

**Démarche de réflexion en cours à l'échelle de l'Aveyron aval en vue de l'élaboration d'un PPG commun**

- PPG finalisé en 2017 pour CC Quercy Rouergue et les Gorges de l'Aveyron (2017 – 2021)
- PPG révisé en 2016 CC Quercy Caussadais (cours d'eau Lemboulas et Lère et Cande)
- PPG CC Terrasses Vallées Aveyron

# Problématiques et enjeux relevés

- Problématique qualitative liée à l'agriculture et à l'eutrophisation (zones urbanisées)
- Protection des aires d'alimentation de captage et liens avec la TVB
- Eaux de surface : problématique de l'assainissement et impact des rejets sur la qualité des cours d'eau
- Protection des zones humides et de leurs abords
- Risques :
    - Limiter l'exposition des biens et des personnes
    - Application PPRi/AZI
    - Risque inondation : limiter l'aléa en amont

# Eléments de cadrage

## L'analyse de la consommation foncière

# Consommation de l'espace : méthodologie

## Rappel :

« [Le Rapport de présentation] présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'arrêt du projet de schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs. »

## Principes de la méthodologie :

- Comparaison des tâches urbaines 2006 et 2018 sur la base de la BD Topo
- Consommation d'espace liée au bâti

## Etapes :

- Hiérarchisation du bâti en différentes typologies (isolé, diffus, groupé, dense)
- Application d'une aire de dilatation à chaque typologie
- Corrections manuelles ou par comparaison (PLU, PLUi existants)
- Extrapolation à 10 ans
- Repérage sur photo aérienne pour certaines occupations

Source : BD TOPO, DDT 82, RPG

# Consommation de l'espace : méthodologie

## 1ère étape - découpage du bâti en plusieurs typologies urbaines :

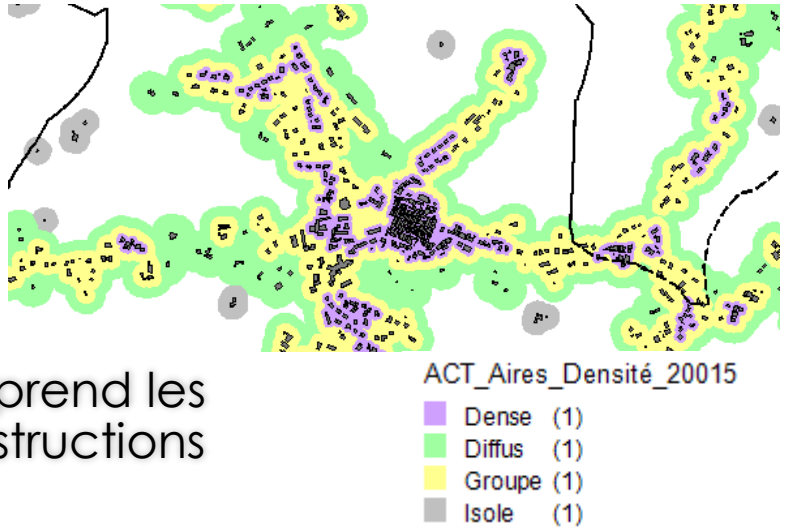


- **Isolées** :
  moins de 5 constructions dans un « tampon »

  de 40 m autour du bâti

- **Diffus** : *qui n'est pas isolé et …*
  on exclut le bâti isolé déjà sélectionné et on prend les ensembles bâti qu'il reste de moins de 5 constructions dans un « tampon » de 20 m autour du bâti

- **Groupées** : *qui n'est pas isolé ou diffus et …*
  entre 5 et 9 constructions dans un « tampon » de 20 m autour du bâti
  moins de 5 constructions dans un « tampon » de 10 m autour du bâti

- **Dense** : *le reste*
  plus de 5 constructions dans un « tampon » de 10 m autour du bâti

# Consommation de l'espace : méthodologie

**2éme étape – application d'aires de dilatation à chaque typologie:**

- **Isolé et diffus : 30 m**
- **Groupé : 20 m**
- **Dense : 10 m**

**Bâti groupé et dense**

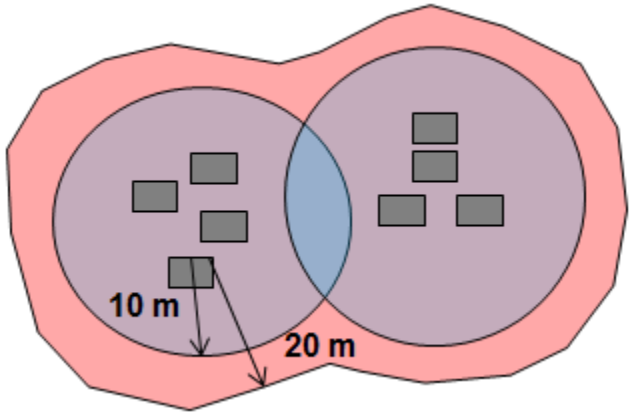


**Bâti isolé et diffus**

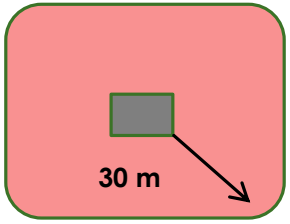

# Consommation de l'espace : méthodologie

- Consommation d'espace sur 12 ans 2006-2018 = **1386 ha soit 1155 ha en 10 ans** soit en moyenne 23ha/commune soit 0,9 % du territoire soit une progression de la tâche urbaine de **11%**
- Une marge d'erreur de l'ordre de 10% liée au bâti isolé
- Une analyse semblable au travail de la DDT82 sur la tâche urbaine

# Consommation de l'espace : méthodologie

## Typologies de bâti

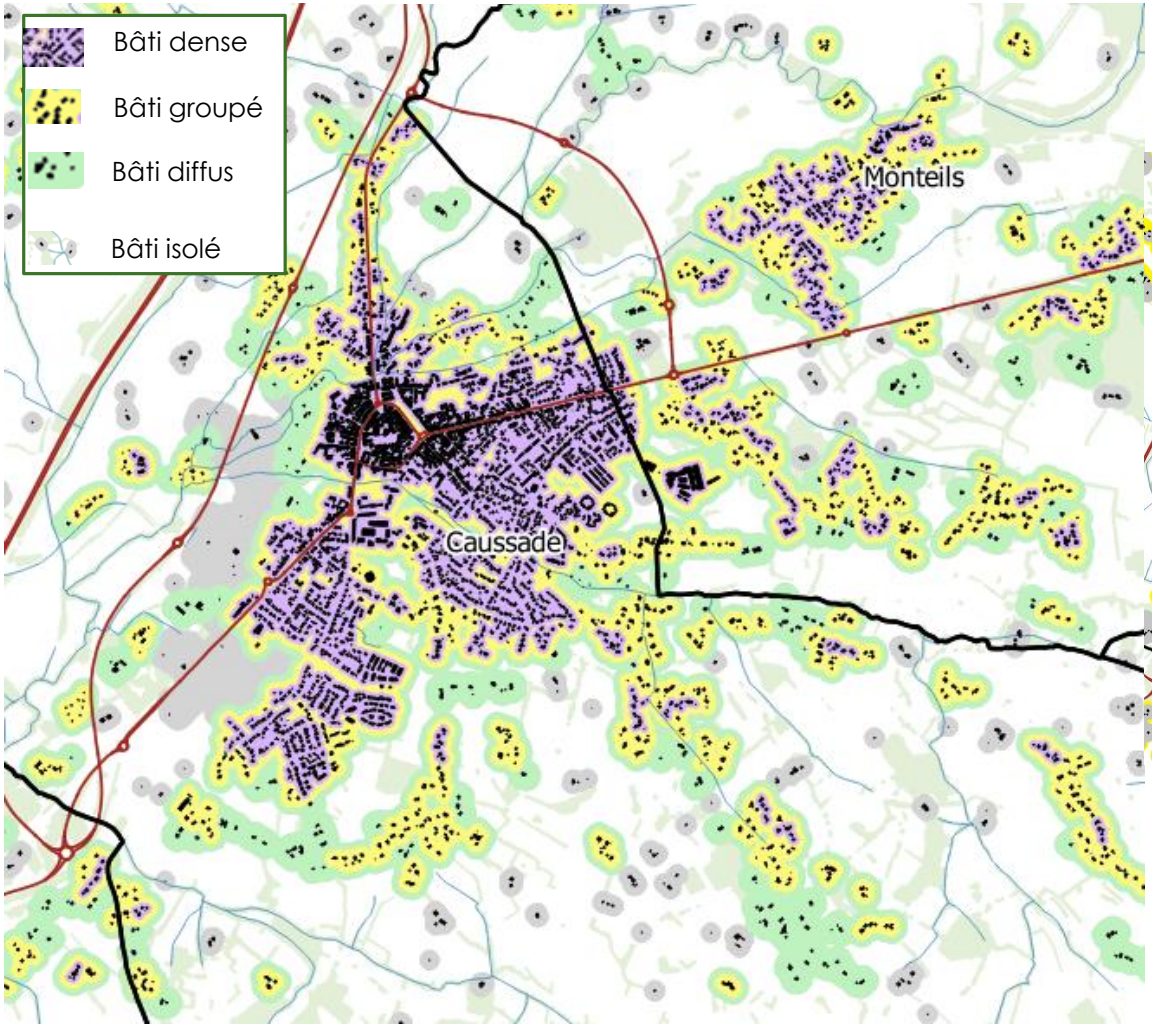


## Consommation d'espace

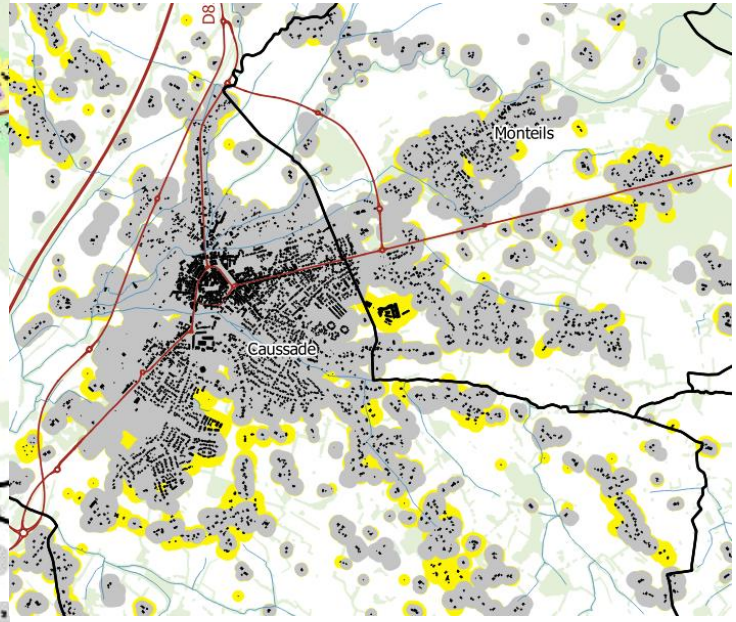

# Consommation de l'espace :typologie des espaces

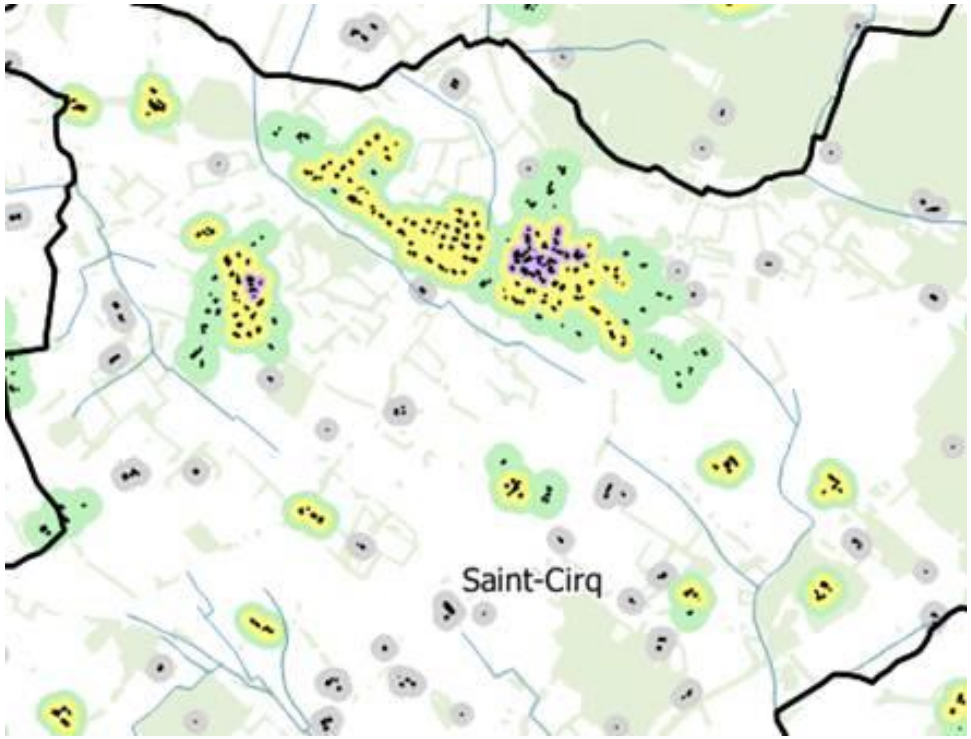


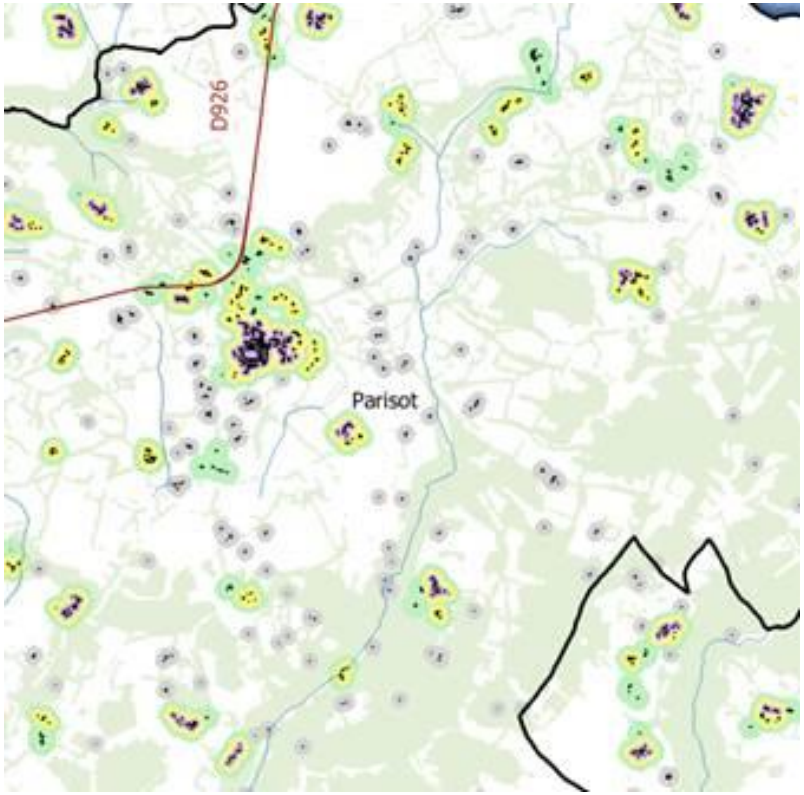


Bâti dense

Bâti groupé

Bâti diffus

Bâti isolé

# Consommation de l'espace :typologie des espaces

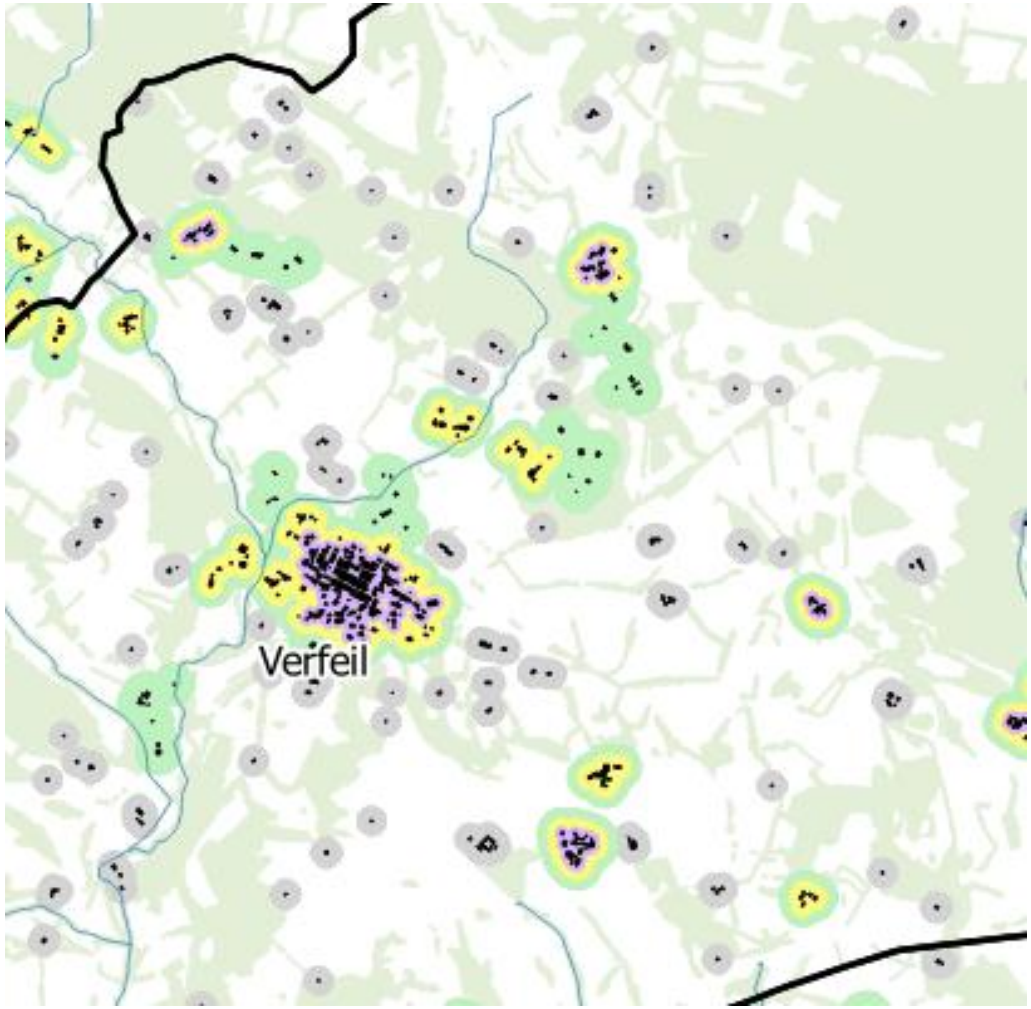

Réflexion sur les espaces à densifier = bâti dense et groupé ?

# Consommation de l'espace : analyse par EPCi sur 10 ans

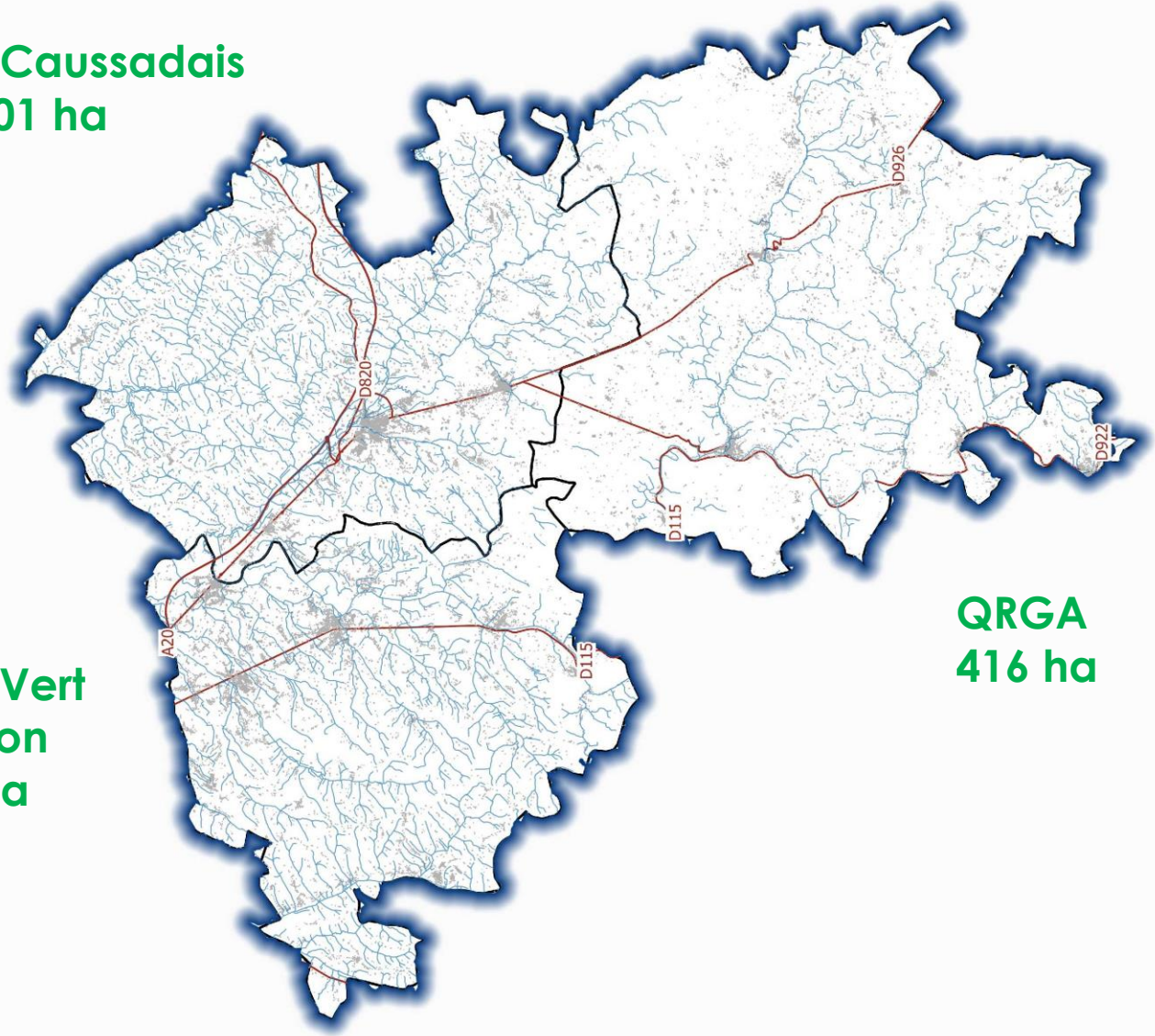

# Consommation de l'espace : constats et enjeux

- Un urbanisme à deux vitesses :
  - **opérations d'aménagement d'ensemble** en périphérie des centres-villes des plus grandes communes
  - du « **coup par coup** », en périphérie des centres-bourgs voire avec un éloignement important du centre-bourg
- Une forte consommation sur Quercy Vert Aveyron
- Parmi les communes qui ont consommé beaucoup en 10 ans :

| Commune | Consommation d'espace 10 ans (ha) |
|---|---|
| | |
| Saint-Etienne-de-Tulmont | 91 |
| Saint-Antonin-Noble-Val | 83 |
| Monclar-de-Quercy | 79 |
| Nègrepelisse | 73 |
| Caylus | 54 |
| Bruniquel | 49 |
| Parisot | 44 |
| Léojac | 43 |
| La Salvetat-Belmontet | 40 |

9 communes = 48% de la consommation observée

dont 6 communes sur Quercy vert Aveyron

# Eléments de cadrage

## Les mobilités

# Déplacements domicile-travail

## Nombre de navettes (flux)

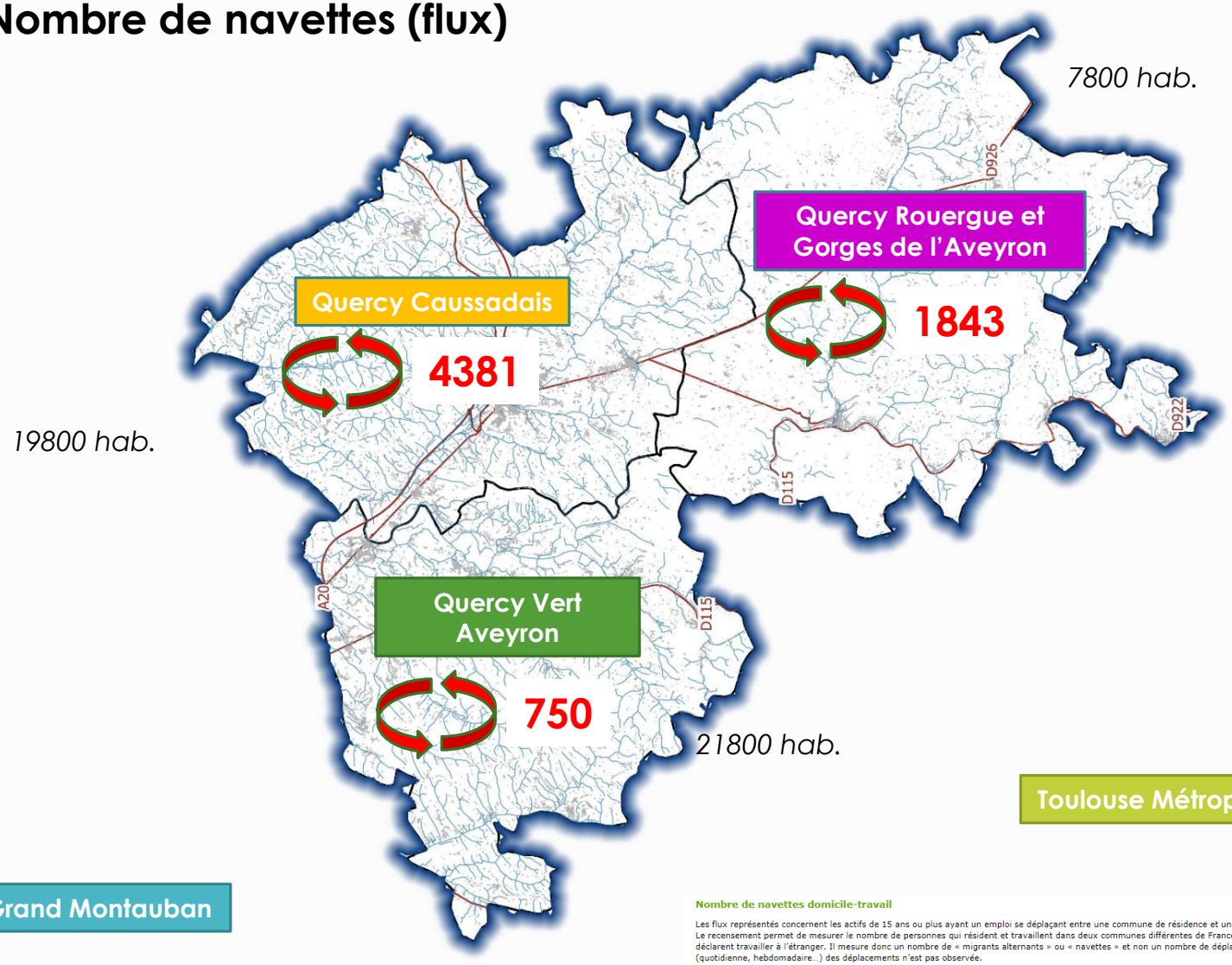

# Déplacements domicile-travail

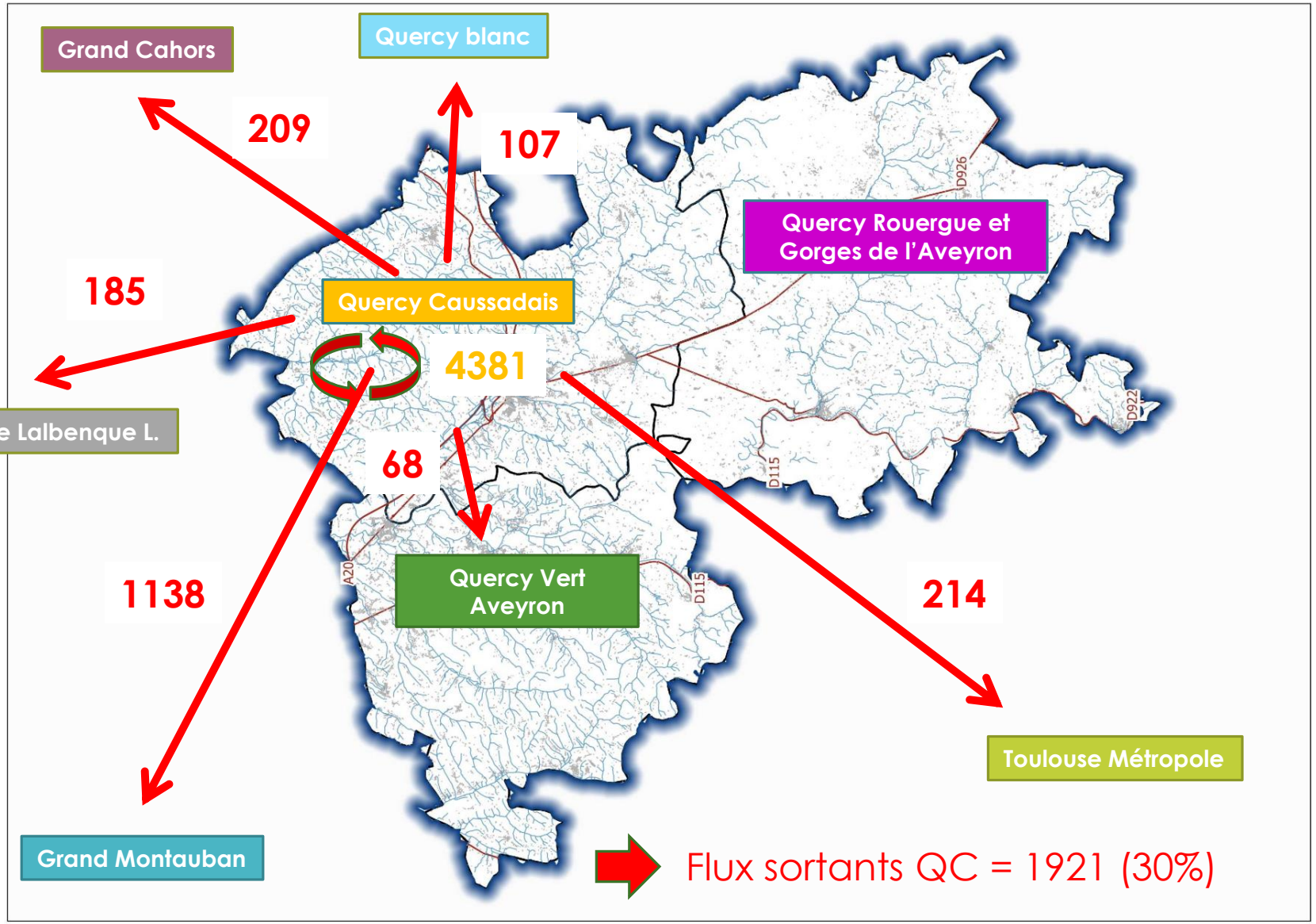

# Déplacements domicile-travail

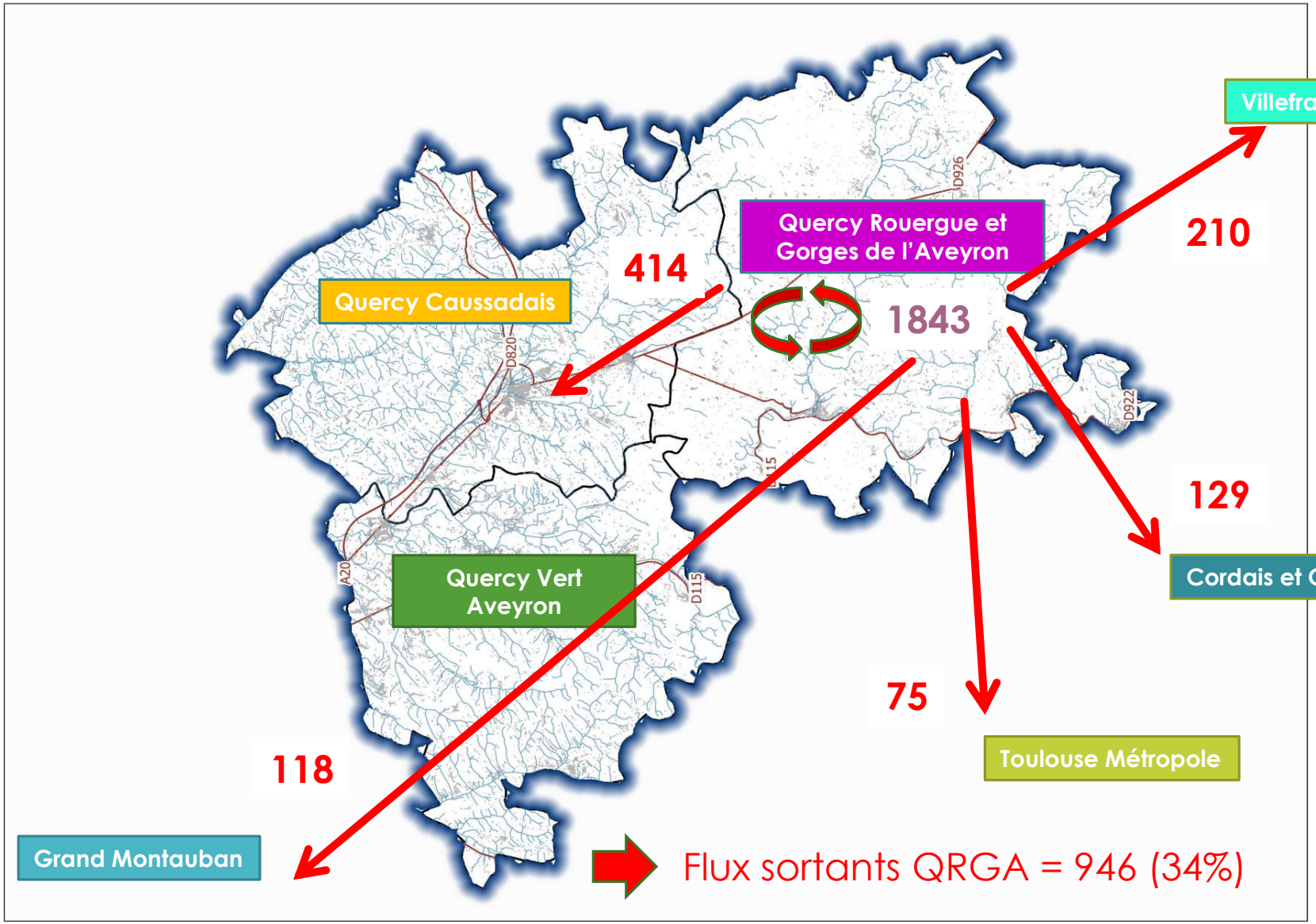

# Déplacements domicile-travail

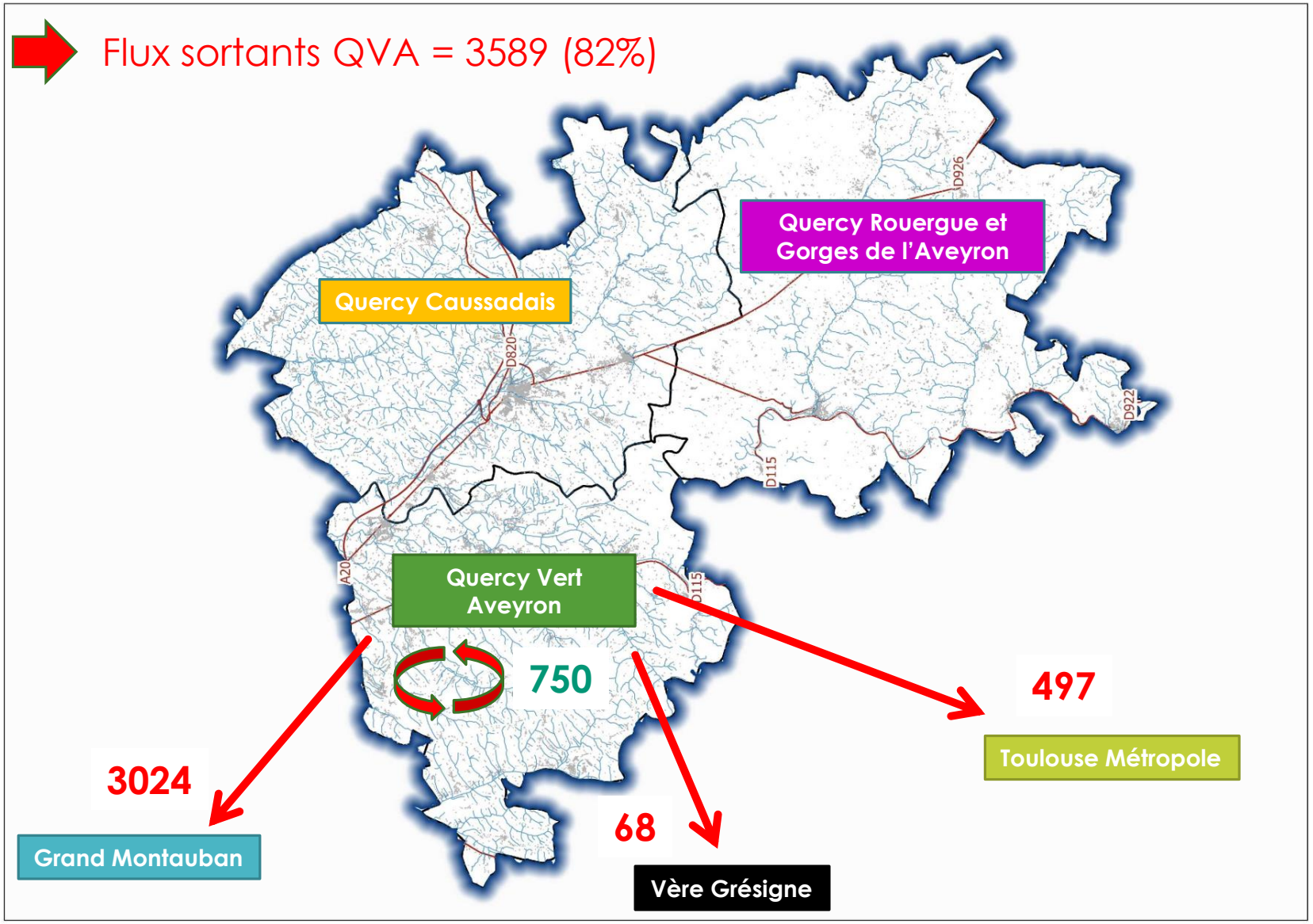

# A l'échelle du SCoT

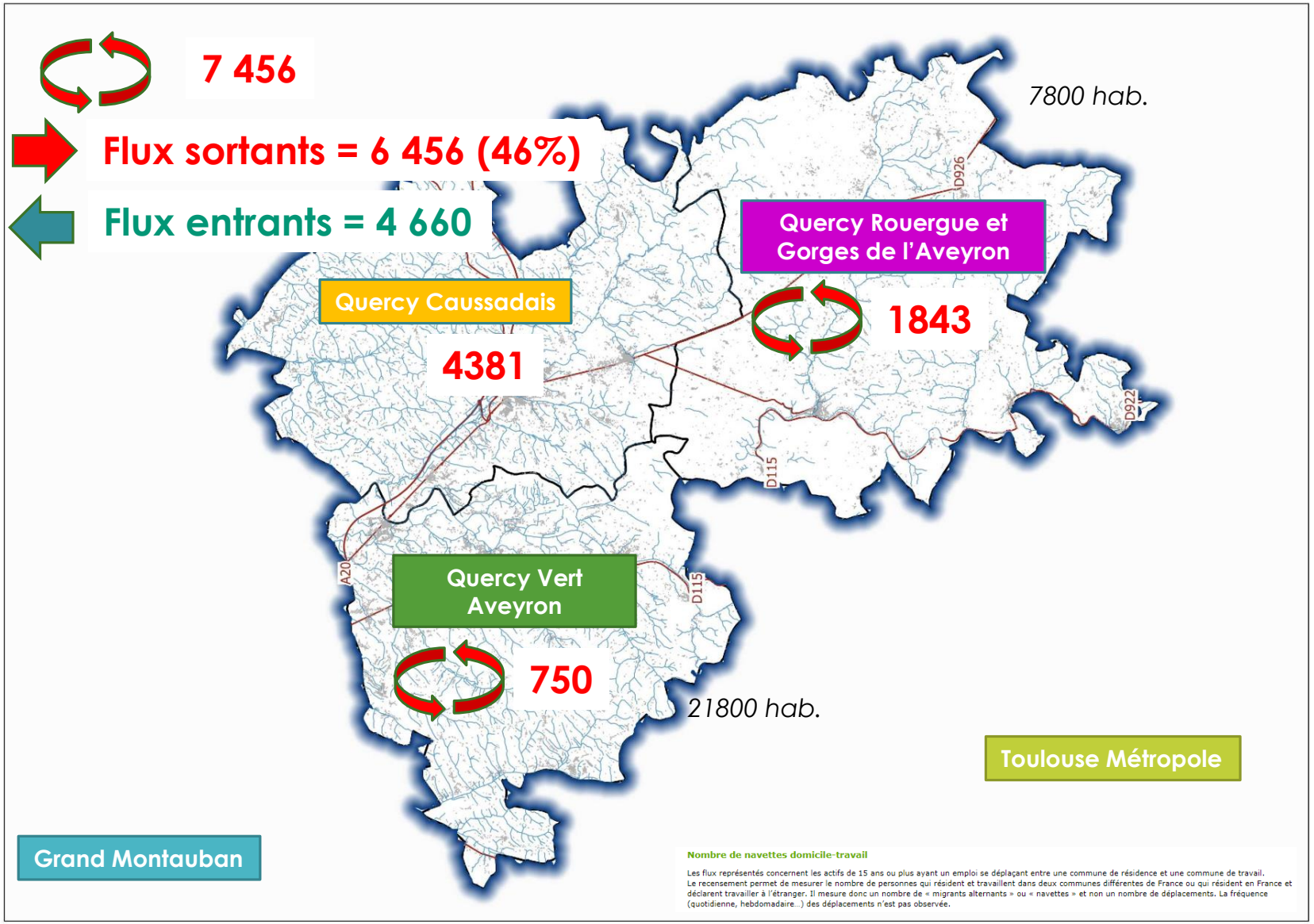

# Distance médiane Domicile-Travail (DT)

| EPCI | Distance (km) | Part des actifs travaillant dans une autre commune | Temps médian DT |
|---|---|---|---|
| Quercy Caussadais | 9,1 | 66,1% | 12 mn |
| QVA | 12,8 | 74,9% | 17 mn |
| QRGA | 3,2 | 49% | 4 mn |

En QRGA, 1 actif sur 2 travaille là où il habite, ce qui explique les faibles distances DT en moyenne

En Quercy Vert Aveyron, la proximité de l'autoroute implique des temps de trajet plus longs, se rapprochant des temps de trajet qu'on observe en milieu urbain

En Quercy Caussadais, temps moyens semblables à un territoire rural

# Transports en commun et covoiturage

| EPCI | Part déplacements DT en voiture | Part déplacements DT en TC |
|---|---|---|
| Quercy Caussadais | 84,9% | 1,3% |
| QVA | 87,8% | 1,2% |
| QRGA | 77,4% | 0,7% |

- **4 Gares** : Caussade, Albias, Laguépie et Varen
- mise en place de **transports à la demande** depuis plusieurs années dans deux Communautés de communes (CC du Quercy Caussadais et CC Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron) mais participation du public est peu importante
- mise en place d'une **plateforme numérique facilitant les déplacements** au sein du territoire : PARTAJ Midi-Quercy
- actions **en faveur du covoiturage** : adhésion du territoire à Rézo Pouce et installations de panneaux de covoiturage réalisée ou en cours en 2017 dans la totalité des communes (TEPcv)

# Transports en commun et covoiturage

**Lignes régionales :**
- 912 à destination de Montauban (*Parisot, Caylus, Septfonds, Caussade, Réaville et Albias)*
- Ligne Toulouse-Cahors-Brive *(Montpezat, Caussade, Réaville et Albias)*

**Lignes départementales :**
- Montauban Parisot via Caussade
- Montauban Laguépie via Nègrepelisse et St-Antonin

**Carte n°13 : L'offre en transport collectif sur le PETR Midi Quercy**

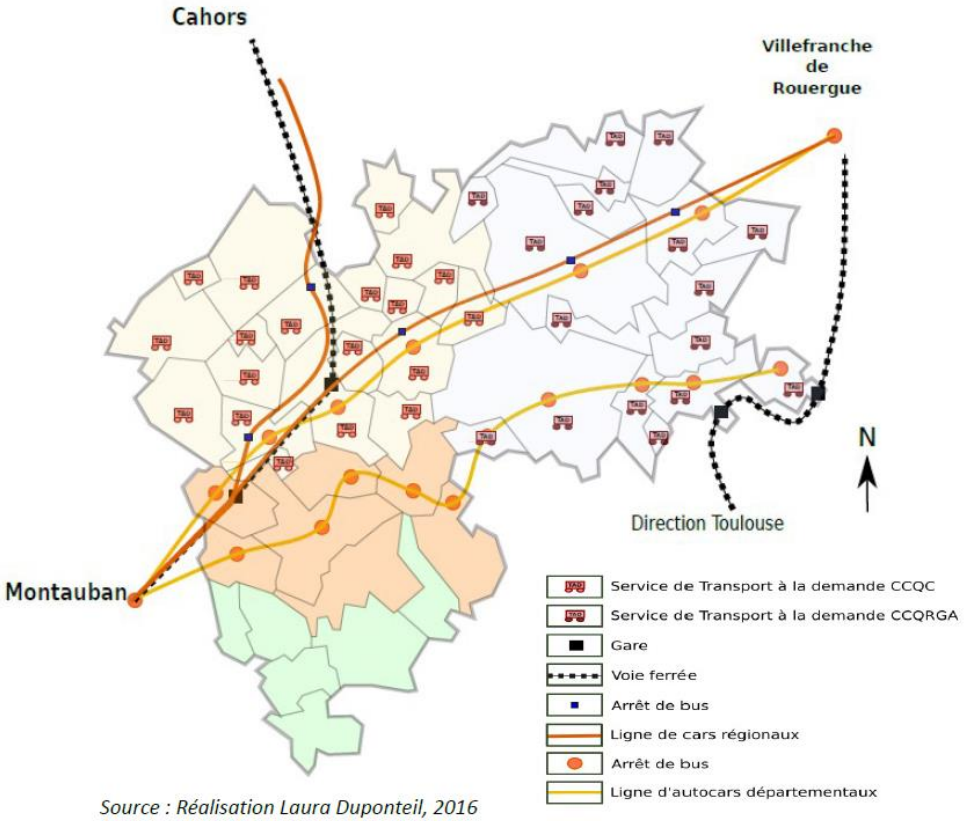


*Source : Réalisation Laura Duponteil, 2016*

# Axe routier et ferré

**Carte n°6 : Le réseau routier et ferré du le PETR Midi Quercy**

**1 échangeur A20**

**4 Gares** :
Caussade,
Albias,
Laguépie
Varen

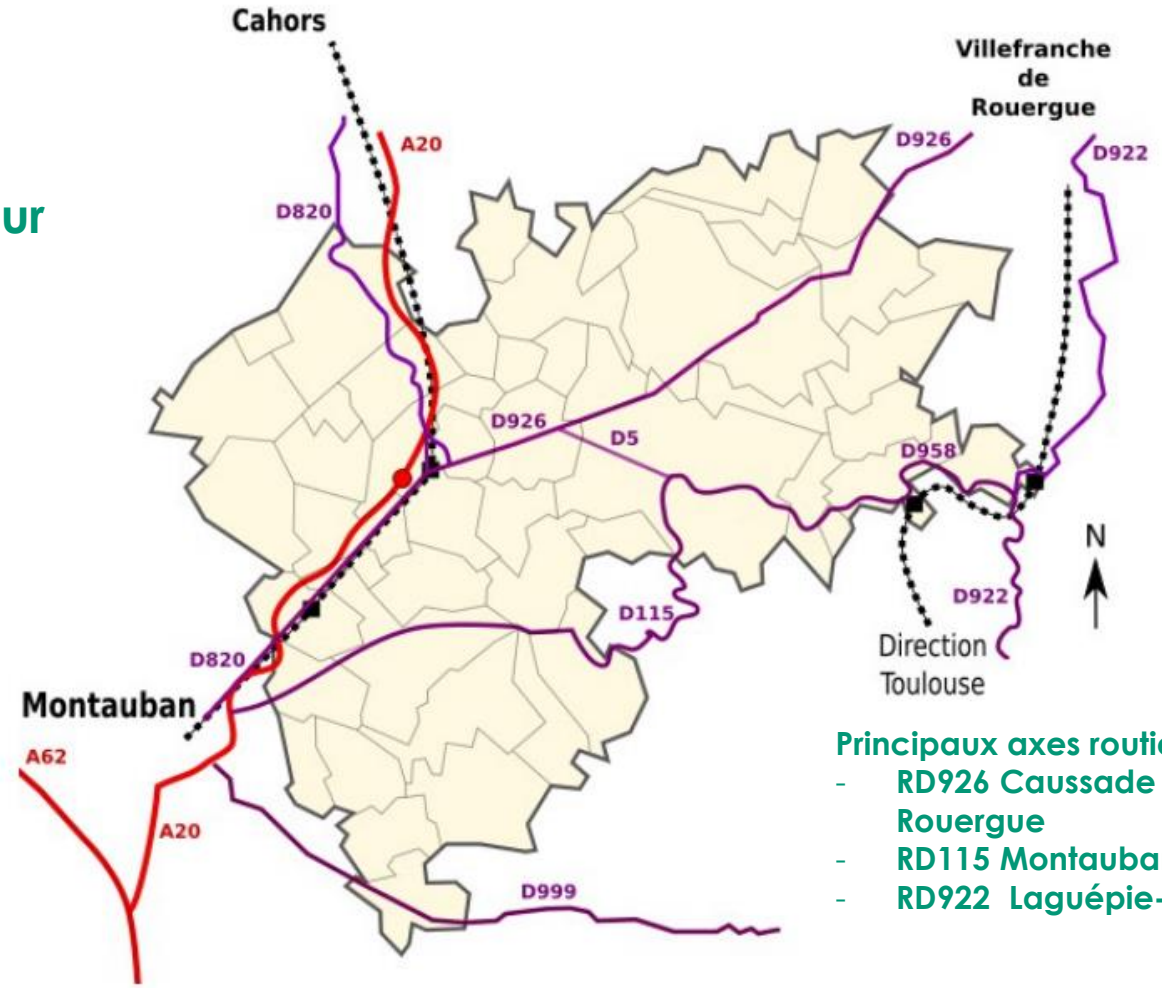


**Principaux axes routiers :**

- **RD926 Caussade –Villefranche de Rouergue**
- **RD115 Montauban-Nègrepelisse**
- **RD922 Laguépie-Villefranche**

# Cheminements doux

- Des pistes cyclables et/ou cheminements doux sur de nombreuses communes (Albias, Montricoux, Caussade, etc

- 1 véloroute qui traverse le territoire

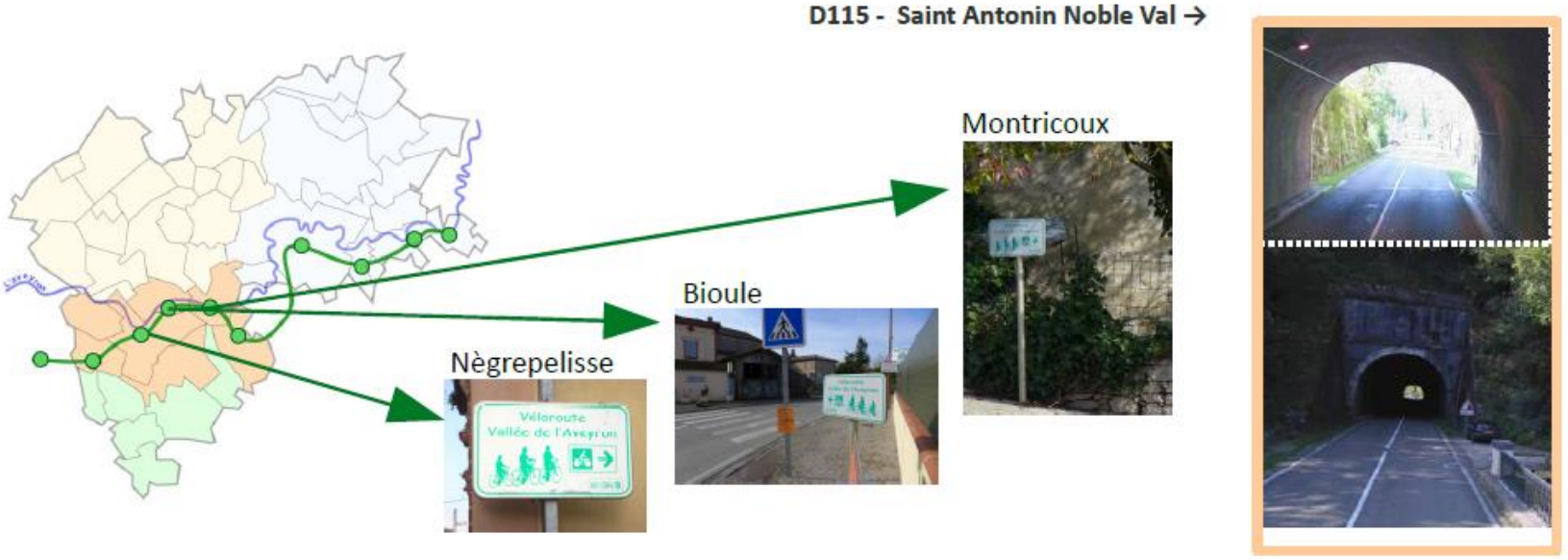

# Déplacements et mobilités : constats et enjeux

- Déplacements Domicile-travail : plus des **trois quarts des actifs du en Quercy Vert Aveyron travaillent à l'extérieur** du territoire (Grand Montauban) contre environ 1 tiers sur les 2 autres EPCi
- Déplacements Domicile-travail : **46% de flux sortants** contre 54% de flux à l'intérieur du territoire Midi-Quercy, mais de fortes disparités
- Déplacements Domicile-travail : les flux entrants sont importants et témoignent de l'attractivité économique du territoire
- **La proximité de l'autoroute implique des temps de trajets plus longs**
- **Cas à part de QRGA** où beaucoup d'actifs travaillent sur leur propre commune, ce qui implique des temps de trajet plus courts et une utilisation moindre de la voiture
- Un réseau ferré et bus existant mais très peu utilisé
- Plusieurs initiatives pour développer les mobilités alternatives (Partaj)

Synthèse transversale

# Les modes de développement

# Les modes de développement

- **Un développement démographique significatif et durable** : près de 15 000 hab. supplémentaires accueillis depuis 1975 ; une forte accélération de la croissance à partir de 1999

- **Une tendance au vieillissement de la population, mais un maintien de la classe d'âge des 0-14 ans**

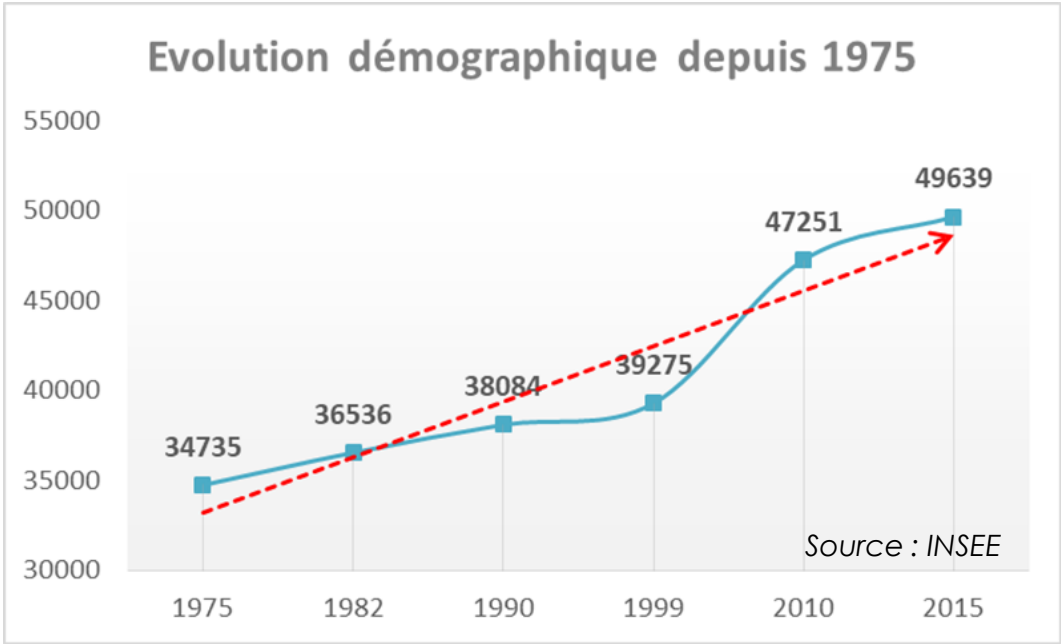


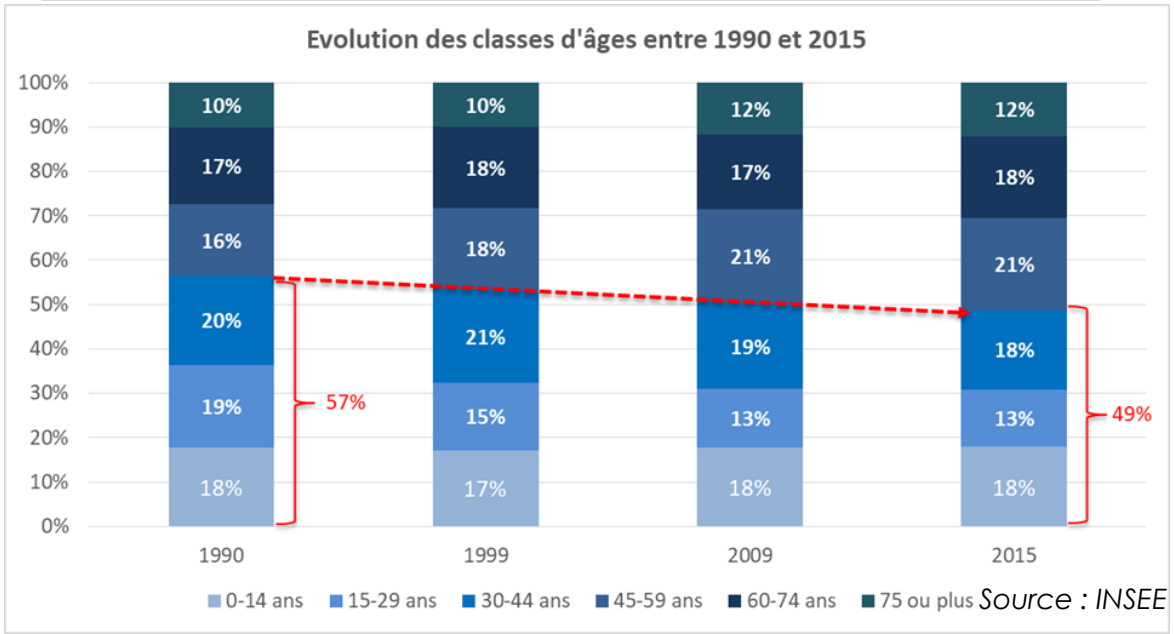

# Les modes de développement

- **Un développement économique** marqué par :

- **Un secteur agricole moteur et un secteur industriel bien présents** (ces 2 secteurs représentent respectivement 1300 et 1900 emplois, soit 24% des emplois contre 17% dans le 82) mais en recul sur 2009-2014
- **Une dynamique de l'emploi qui s'infléchit** (perte d'une 100aine d'emplois alors que le nombre d'actifs a augmenté entre 2009 et 2014) : un territoire qui se résidentialise
- **Un tissu artisanal qui maille le territoire,** essentiellement constitué de TPE/PME : près de 3 500 emplois ; ¼ des entreprises à reprendre dans les 10 prochaines années
- **Une tendance à la tertiarisation des emplois**
- **Une armature commerciale de proximité** structurée autour du pôle principal de Caussade, des pôles secondaires de Nègrepelisse et Saint-Antonin
- **Un équipement en Grandes et Moyennes Surfaces** renforcé ces 10 dernières années

# Les modes de développement

- **Une attractivité touristique** à articuler avec la qualité de vie résidentielle et des espaces naturels

- **Une stratégie bien établie** autour du « tourisme durable » et avec une offre diversifiée : Nature et notamment forte attractivité des bases de loisirs ; Patrimoine ; Art de vivre-gastronomie

- **Des projets d'envergure** : plusieurs labellisations (2 Grands Sites d'Occitanie, Vignobles découverte, Pays d'Art et d'Histoire en cours) + aménagements d'équipements touristiques (Abbaye de Beaulieu, Maison du patrimoine à Caylus, Musée St Antonin, château de Caylus, grotte de Bruniquel)

- **Un territoire de séjours de vacances** : des capacités d'hébergements surtout en campings et résidences secondaires ; des manques d'hébergement de groupes

**Activités pleine Nature Gorges de l'Aveyron**

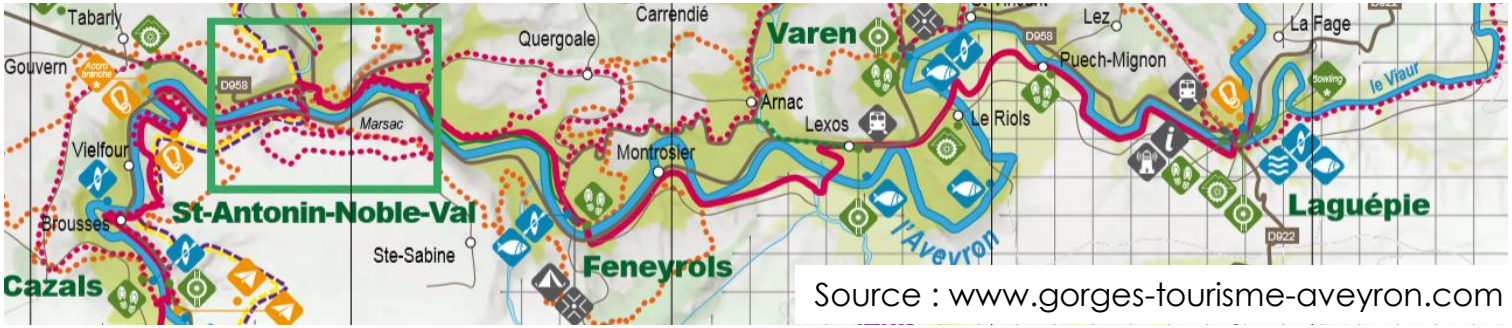


Source : www.gorges-tourisme-aveyron.com

**Labels**

# Les modes de développement

- **Un net tassement de la construction depuis 2010, pour une croissance démographique de 2 400 habitants dans la période 2010-2015**
- 1 890 logements ont été commencés entre 2010 et 2015 : 53% sur la CC QVA, 36% sur le la CC QC, 11% sur la CC QRGA
- Les opérations immobilières en collectif se raréfient

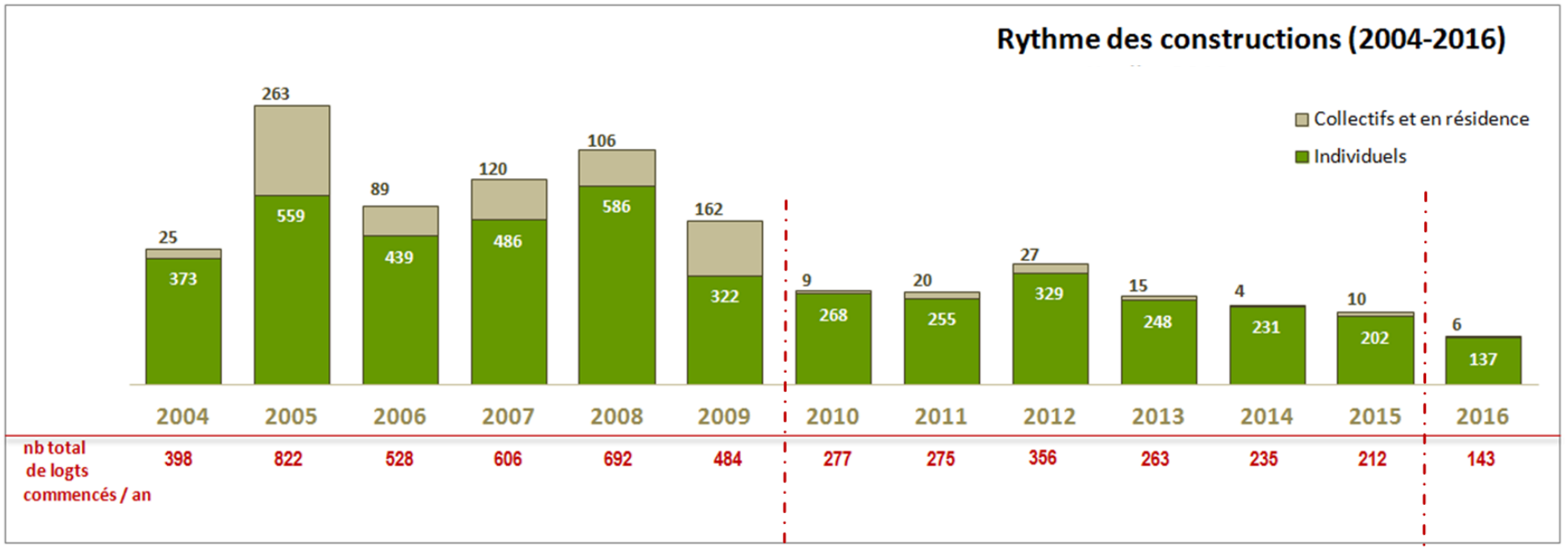

# Les modes de développement

- **Des ménages de petite taille et un parc de grands logements**

- 1 ménage sur 3 est composé d'une seule personne (dont 40% sont des personnes de + de 80 ans)

- Un déséquilibre entre la taille des ménages et l'offre de logements

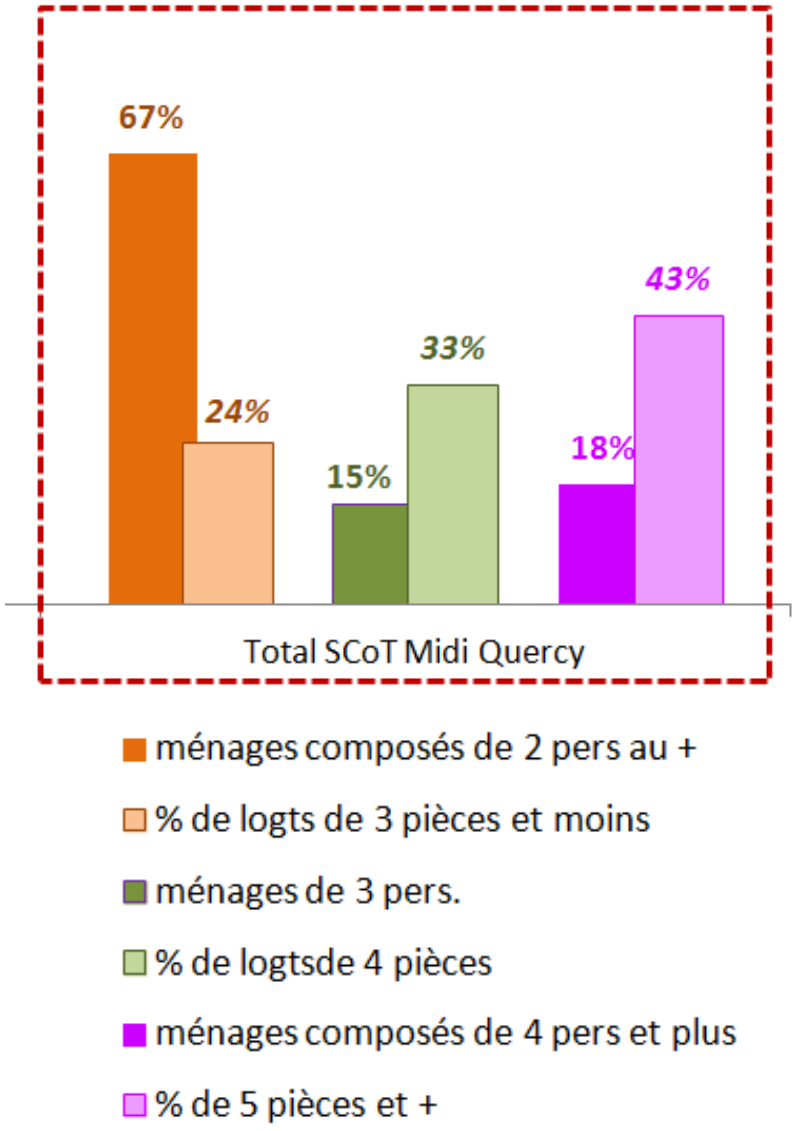

Synthèse transversale

# La gestion de l'espace

# La gestion de l'espace

- Consommation d'espace **1 155 ha en 10 ans,** une progression de la tâche urbaine de **11% depuis 2006**

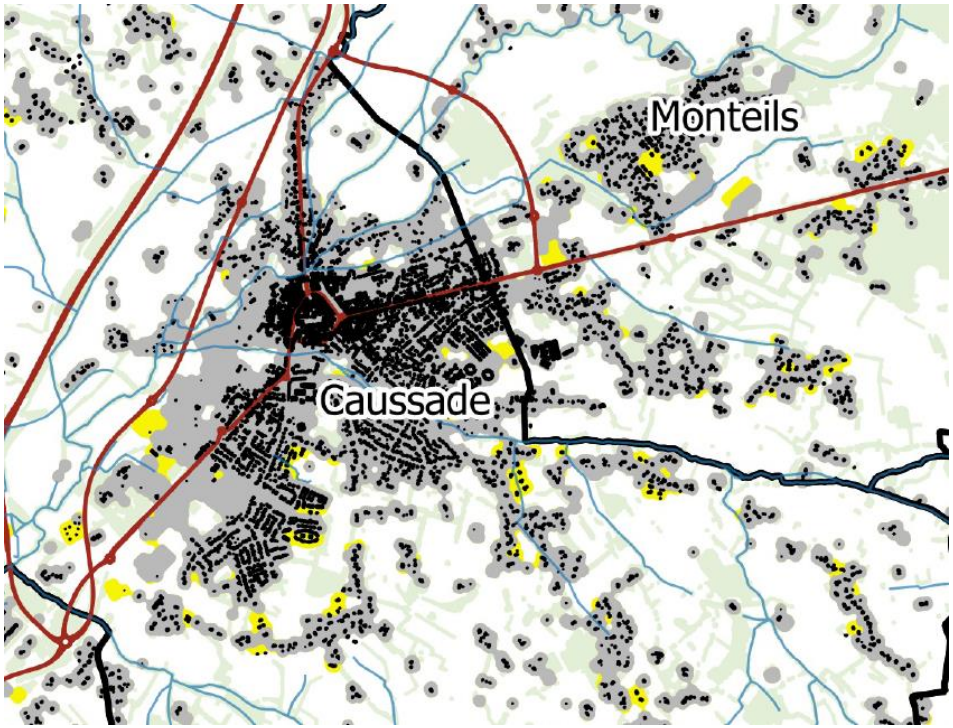


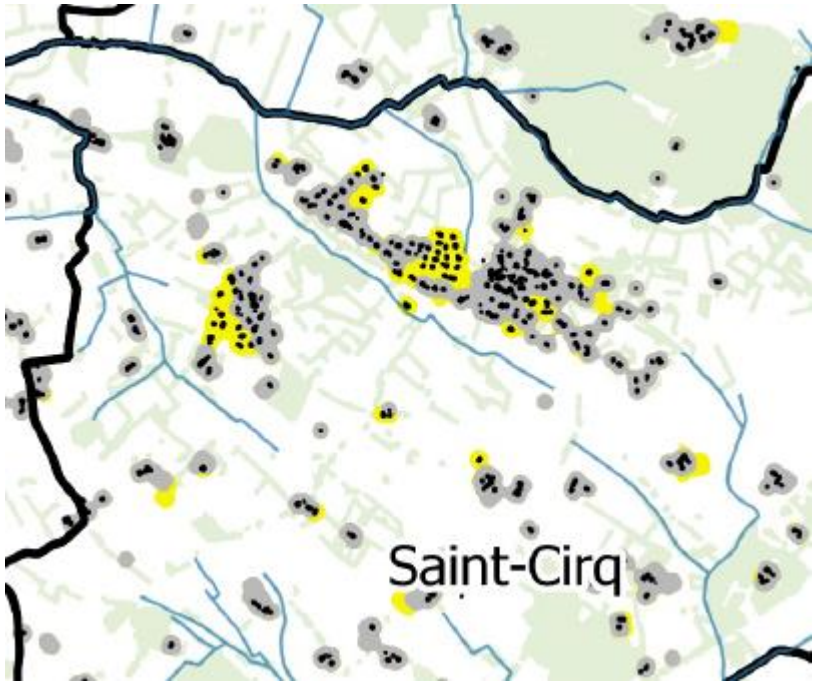

# La gestion de l'espace

- **Une occupation du sol marquée par l'agriculture, une activité économique qui joue de multiples rôles** (entretien des paysages, biodiversité, prévention du risque incendie, rôle social…) : plus 63 000 ha déclarés à la PAC en 2017, soit 52% de la superficie du territoire

- Un renouvellement difficile des générations d'exploitants agricoles
- Une perte de 3100 ha de terres agricoles en 30 ans soit -4,8% (-7,7% dans le 82) …mais une légère inversion de la tendance sur la dernière décennie
- Une déprise agricole, principalement marquée dans les causses à l'Est du territoire dans le Quercy-Rouergue,
- Un foncier agricole confronté à des problématiques multiples : pression urbaine avec la proximité de pôle urbains ; Pression agricole, notamment sur les terres en cultures à forte valeur ajoutée ; Déprise/abandon des espaces les plus complexes à exploiter
- Des circuits courts développés mais peu d'outils collectifs de transformation des produits agricoles
- Des conflits d'usage récurrents liés à la présence de bâtiments d'élevage / zones d'habitat
- Des continuités écologiques affaiblies dans le Sud-Ouest du territoire (réseaux de haies bocagères largement décimés notamment)

# La gestion de l'espace

- **Un capital forestier sous-exploité** malgré l'importance des surfaces boisées (23% du territoire), une filière en cours de structuration et de développement

- **11 carrières en cours d'exploitation :** environ 200 hectares sont autorisés et 100 exploités

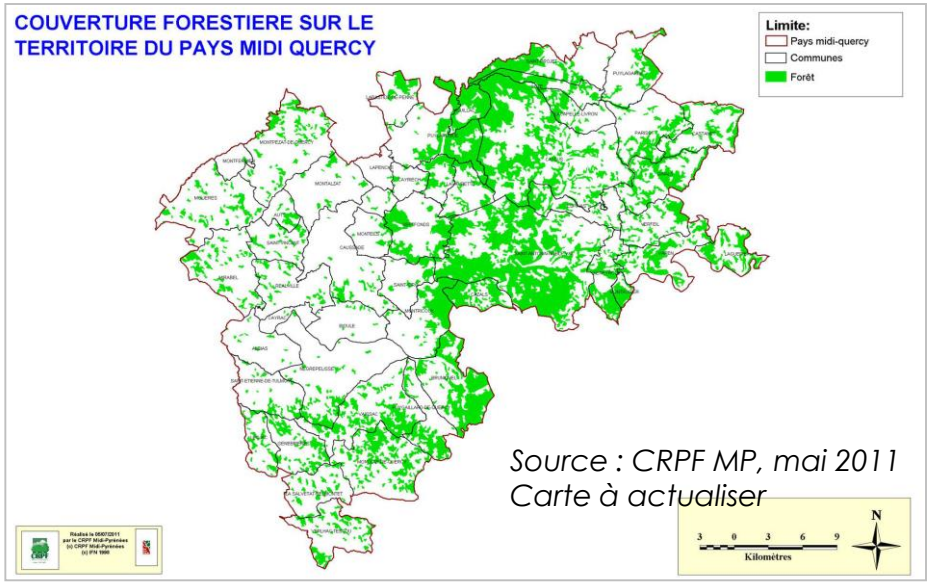


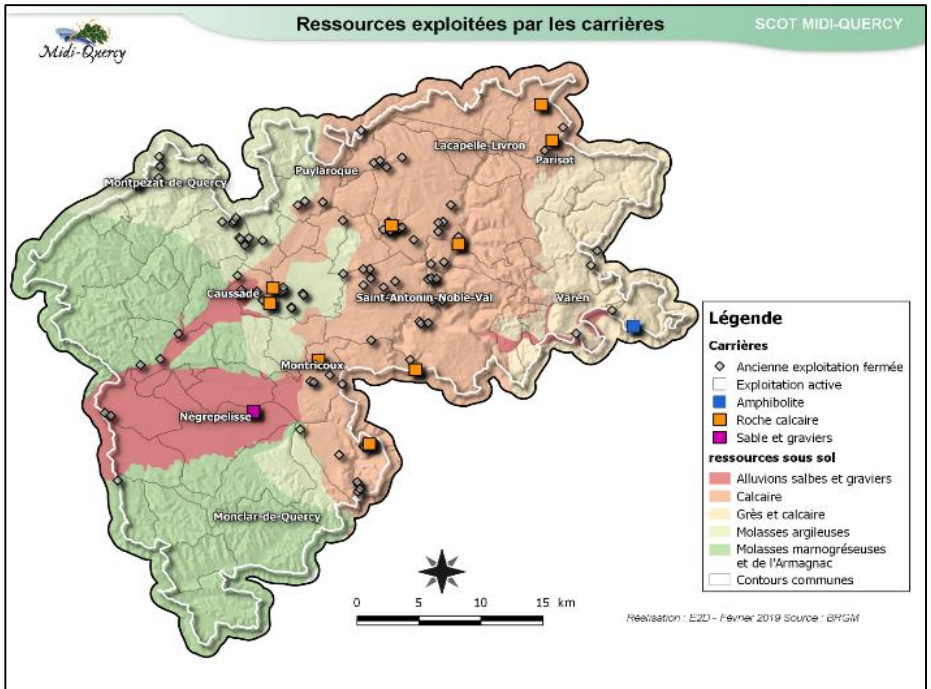

# Synthèse transversale

## L'équilibre du territoire

# L'équilibre du territoire

- **Une différenciation démographique croissante entre les secteurs Est / Ouest**

- la CC QVA, sous l'influence directe de Montauban, connait une très forte croissance en lien avec la dynamique de périurbanisation (72% de la croissance du territoire du SCoT)

- la CC QC, connaît également une augmentation de sa population mais plus modérée

- la CC QRGA est quant à elle marquée par une stabilité, voire une tendance à la baisse dans les communes de l'extrême Est

Une répartition spatiale de la croissance démographique contrastée

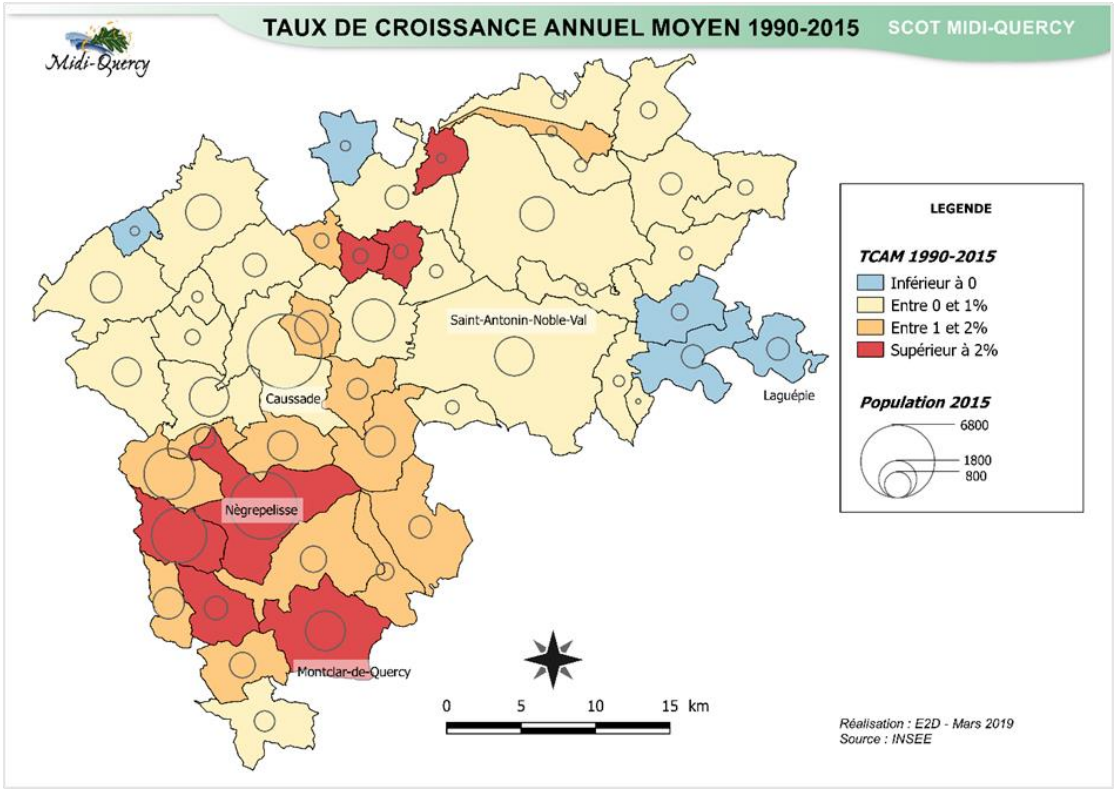


- **Une ruralité perçue comme un facteur d'équilibre**, avec un besoin de mise en réseau et de solidarité entre les différents espaces

# L'équilibre du territoire

- **Des familles installées à l'Ouest :** 2,5 pers./ménage en CC QV ; 2,2 en CC QC ; 2,1 en CC QRGA

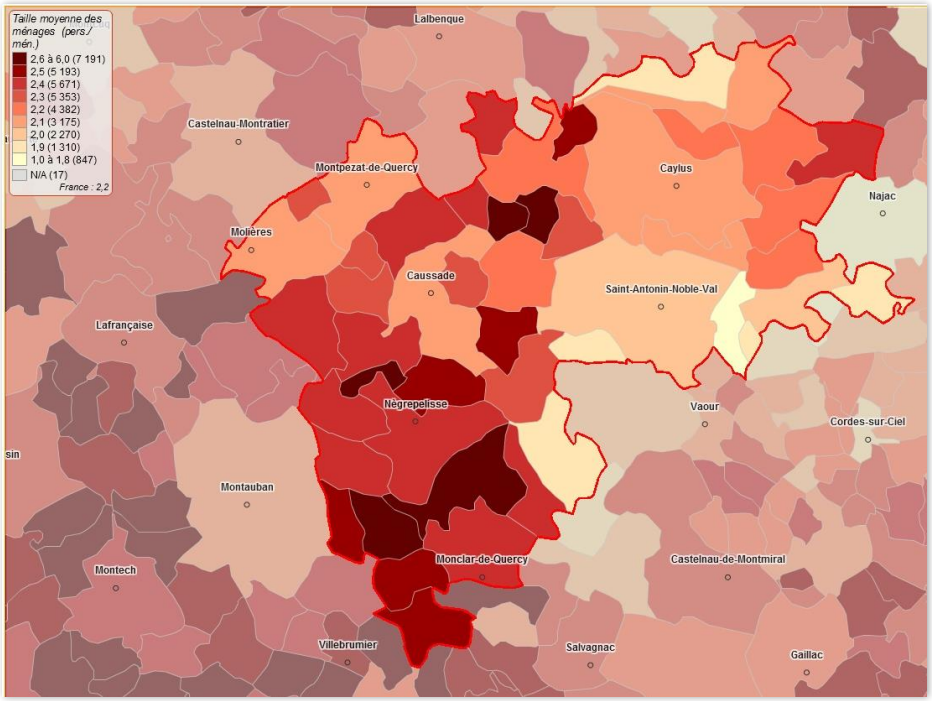


- **De nettes disparités dans les revenus des ménages :** en lien avec l'installation d'actifs sur la frange montalbanaise

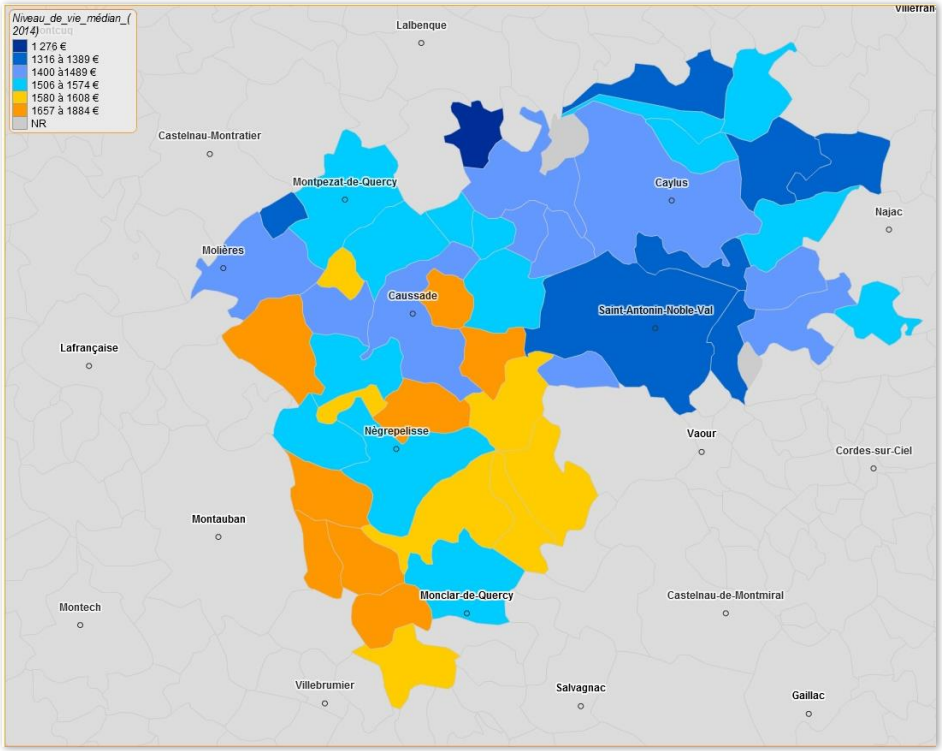

# L'équilibre du territoire

- **L'indice de vieillissement** à l'échelle du SCoT est de 100,2 en 2015, il traduit un équilibre entre les + de 65 ans et les - de 20 ans. Mais **un vieillissement plus prononcé à l'Est**

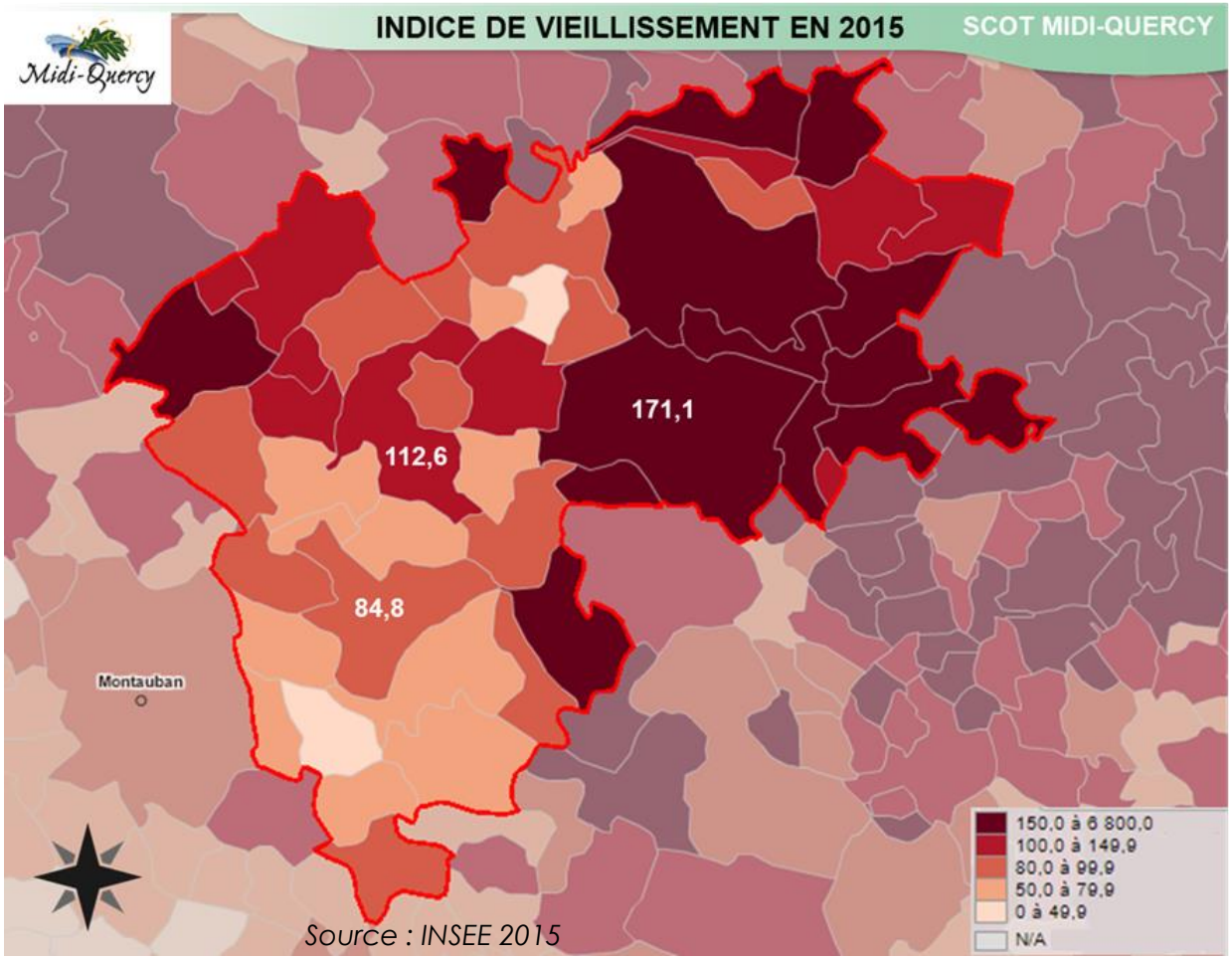


*Source : INSEE 2015*

# L'équilibre du territoire

- **Un bon niveau global d'équipements**
- **Mais certains confortements nécessaires** : petite enfance, vieillesse
- **Une accessibilité aux pôles de services contrastée**

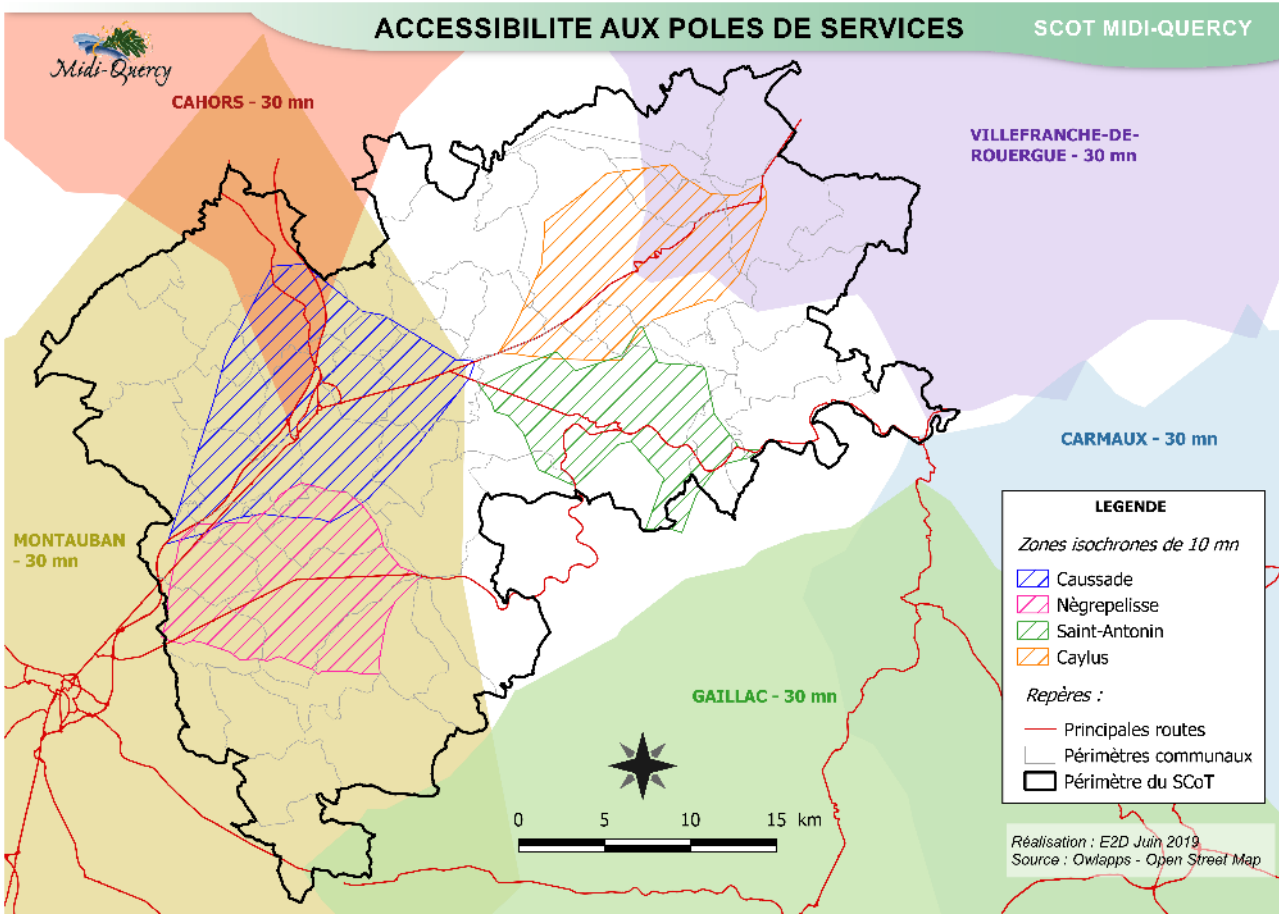


Zone isochrone : désigne une zone à l'intérieur de laquelle, les individus se trouvent à un temps de déplacement délimité par un intervalle de temps.

*Calcul des zones isochrones basé sur le réseau routier - données d'OpenStreetMap*

# L'équilibre du territoire

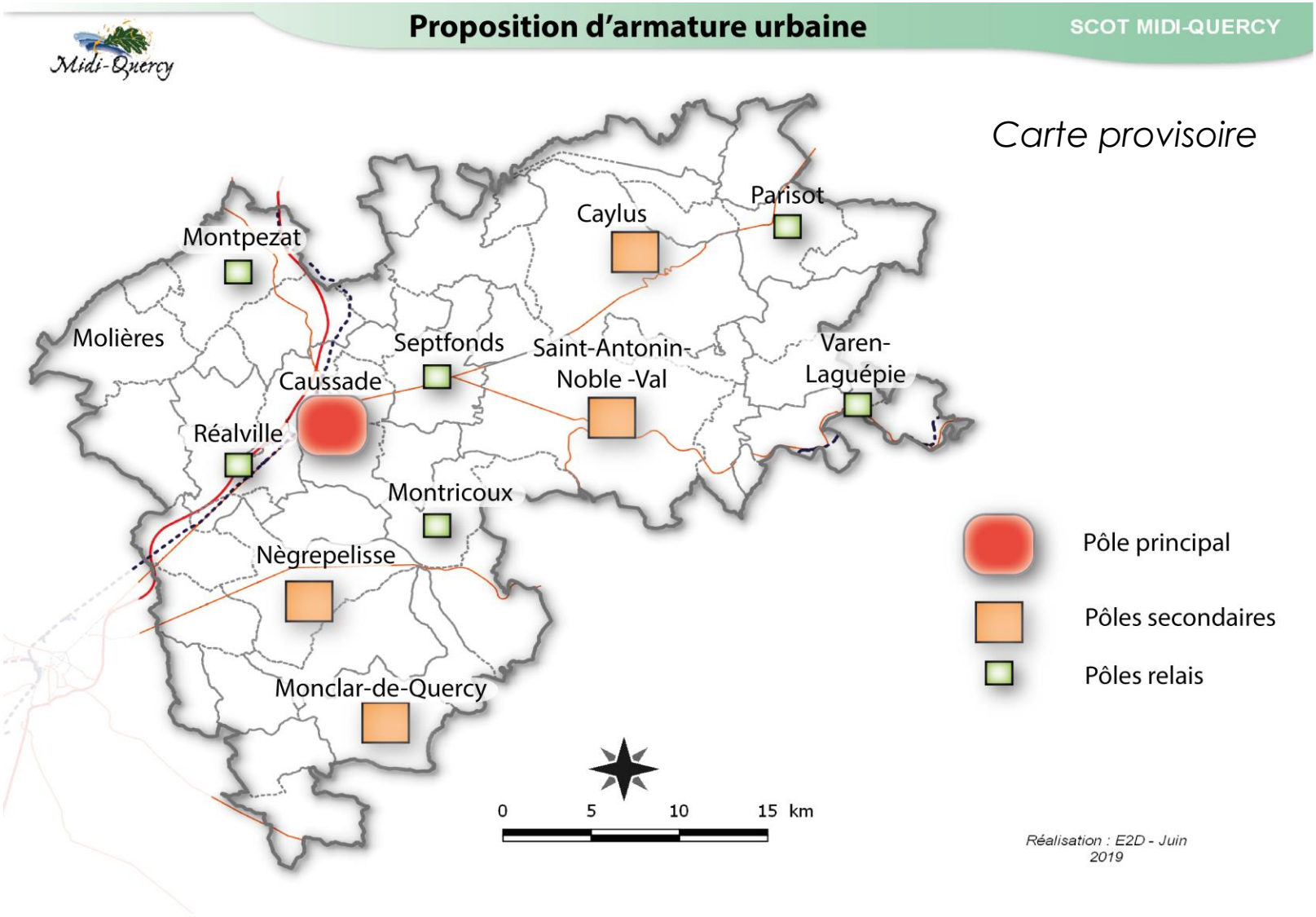

# L'équilibre du territoire

- SRCE : le territoire comporte de nombreux réservoirs et corridors de la TVB régionale :

- Des réservoirs boisés et de milieux ouverts (trame verte) surtout présents à l'Ouest et des réservoirs de la trame bleue surtout présents à lEst du territoire

- Des zonages de protection de la biodiversité concentrés dans la partie Centre/Est du territoire alors que les principales pressions s'expriment à l'Ouest

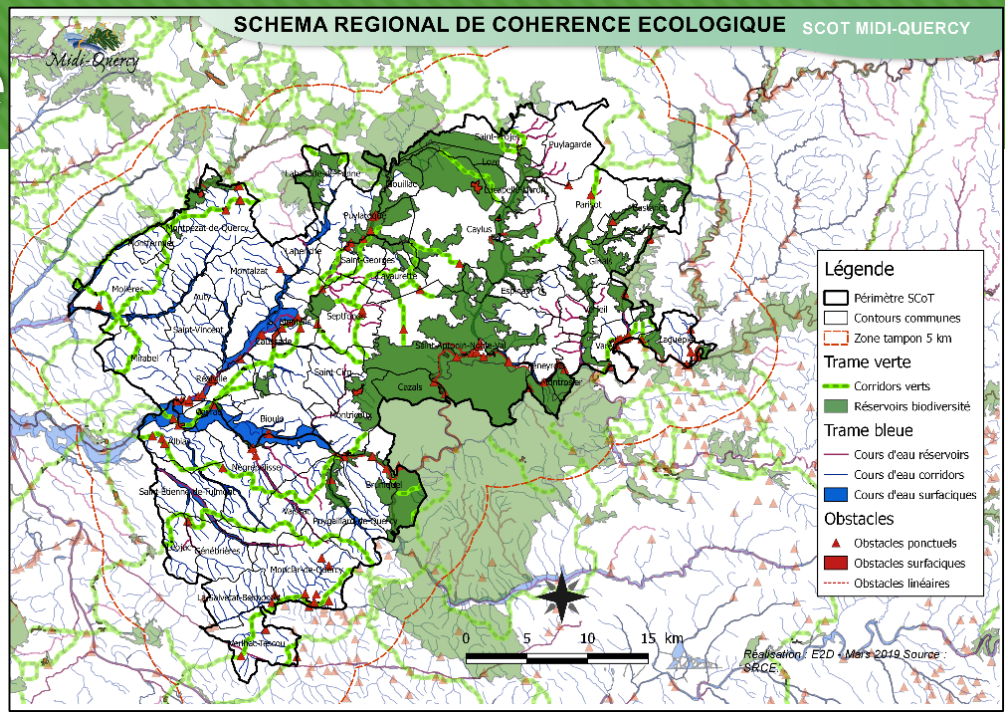


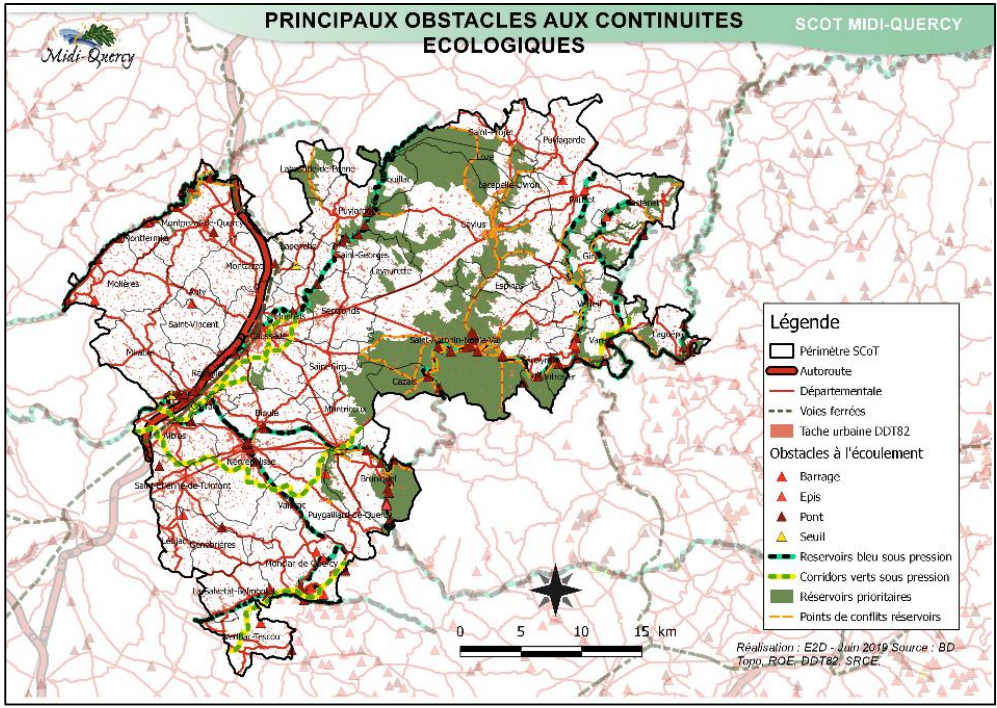

# L'équilibre du territoire

## Des risques naturels variables en fonction des secteurs

- **Un aléa « retrait et gonflements d'argiles » localisé en partie Ouest /** PPRn Chute de blocs (Saint-Antonin, Caylus, Varen) ; PPRn Glissement de terrain (Mirabel, Molières)

- **Un risque lié aux cavités souterraines des milieux karstiques essentiellement sur l'Est** (ex :vallée de la Bonnette et de l'Aveyron)

- **Un risque incendie important** : **une partie Ouest épargnée/ une partie Est exposée** ; accentué par l'embroussaillement, des épisodes de sécheresse plus fréquents

- **Un risque inondation localisé sur les bassins de l'Aveyron et du Tarn** ; des outils de prévention et gestion (PPRi, AZI mais pas de PAPI)

- **Un risque rupture de barrage localisé sur le vallée de l'Aveyron :** issu des 3 barrages situés dans l'Aveyron et dans le Tarn (Pareloup, Pont-de-Salars, Saint-Géraud)

## Synthèse transversale

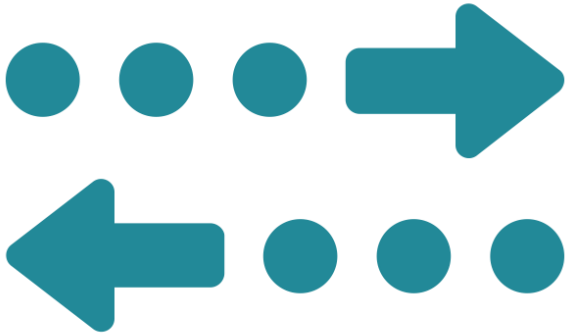

# L'économie des flux

# L'économie des flux

- **Un positionnement stratégique** entre Toulouse – Montauban – Cahors
- **Des infrastructures** (A20, voie ferrée, départementales D820, D115, D926) **sources de nuisances** (sonores, polluants atmosphériques, GES), **de risques** (transport de matières dangereuses) et **fragmentantes pour la faune** (pas de passage à faune sur l'autoroute A20 par exemple)
- **Des gares à valoriser** dans la stratégie comme leviers d'attractivité, dont certaines fragiles à conforter (Laguépie-Varen)
- **Des solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelles** (TAD, Rézo Pouce, TC) qui nécessitent une démarche d'animation pour développer leur fréquentation
- **Des enjeux liés à accessibilité aux services et équipements** pour la population permanente ; l'articulation et la complémentarité avec les pôles extérieur
- **Des flux touristiques importants et croissants impliquent 2 enjeux importants:** l'encadrement des pratiques pour limiter les pressions sur des milieux naturels ; une diffusion la fréquentation sur l'ensemble du territoire et sur 4 saisons

## Synthèse transversale

# Le bien-être et l'art de vivre sur le territoire

# Le bien-être et l'art de vivre sur le territoire

- **Un patrimoine historique et vernaculaire riche associé à une diversité paysagère**, leviers essentiels de qualité du cadre de vie et de l'identité territoriale

- **Un patrimoine naturel, faunistique et floristique très riche** et encore plutôt bien préservé, notamment dans l'Est du territoire ; de nombreux réservoirs et corridors du SRCE sur le territoire ; des continuités à préserver voire renforcer notamment les zones humides

- **Un art de vivre** fondé sur la valorisation du cadre de vie (espaces publics, belvédères…) et sur des démarches collectives pour une valorisation des ressources et de la gastronomie locales (Projet Alimentaire Territorial, circuits courts, valorisation des produits du terroir, …) ; des artistes et artisans d'art (tradition chapelière, luthiers, ferronniers…)

- **Des démarches volontaires au service de la connaissance et la protection de ces richesses naturelles et patrimoniales** (charte paysagère, Inventaire du patrimoine, OPAH, charte forestière, animation de sites Natura 2000, candidature Pays d'Art et d'Histoire…)

- **Un tissu associatif dense**, source de liens sociaux et de démarches citoyennes (fablab, Conseil de développement…)

# Le bien-être et l'art de vivre sur le territoire

- **Un enjeu transversal sur l'eau**, ressource qui agrège divers usages (économiques, touristiques, résidentiels, hydroélectriques, rôle pour la biodiversité aquatique). Un territoire particulièrement vulnérable dans tous les aspects de la gestion de l'eau : quantitatif / prélèvements, qualitatifs /pollutions diffuses et domestiques et fragile face au changement climatique

- **Des problématiques identifiées concernant l'assainissement** collectif et non collectif

- **Un territoire engagé dans le transition énergétique et l'adaptation au changement climatique (PCAET)** : un objectif de réduction de 33% des consommations énergétiques à l'horizon 2030 et réduction par 2 de la facture énergétique en 2050 + un objectif de porter la part d'EnR à 49% de la consommation énergétique finale en 2030 contre 12% en 2015 au moyen de la SCIC du Pays Midi-Quercy

- **La qualité de l'air et la réduction des GES** sont aujourd'hui pris en compte à travers le PCAET : un objectif de réduction de 38% des GES en 2030 ; promotion d'une mobilité et d'un modèle agricole plus durable ; rénovation du parc bâti pour la réduction des émissions de GES (logements et bâtiments tertiaires)

# La suite de la démarche

- Été 2019 (… septembre-octobre) : finalisation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement
- En tuilage (septembre 2019) : engagement de la phase PADD
- 1er trimestre 2020 : débat PADD en comité syndical
- Courant 2020 : réunions publiques de présentation du diagnostic, de l'EIE et du PADD

# Merci de votre attention